

# Assemblée Générale

## Mardi 09 juin 2016



Adresse : Maison des Associations, 1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG - Tél :  
03.88.35.99.95

[www.basrhin.centres-sociaux.fr](http://www.basrhin.centres-sociaux.fr)

# Sommaire

Procès-verbal AG 9 juin 2015.....	p. 2
Rapport moral du président.....	p. 6

## INTRODUCTION : LA FEDERATION des CSC du BAS-RHIN

La composition de la fédération .....	p. 8
Les liens régionaux et nationaux .....	p. 15
Les projets nationaux au service de la fédération et des centres.....	p. 18

## PREMIÈRE PARTIE : L'ORGANISATION DE LA VIE FÉDÉRALE

Les instances.....	p. 25
Les membres du conseil d'administration et du bureau.....	p. 26
Les représentations fédérales.....	p. 27

## DEUXIEME PARTIE : LES PARTENARIATS ET LA DÉMARCHE COLLECTIVE

Les partenariats institutionnels .....	p. 29
Les partenariats associatifs.....	p. 36

## TROISIÈME PARTIE : L'ANIMATION FÉDÉRALE

Les 40 ans de la FD CSC 67 .....	p. 42
Le projet fédéral 2014-2017.....	p. 42

Liste des sigles utilisés dans le rapport.....	p. 46
--	-------



# Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin  
09 juin 2015 – CSC Victor Schoelcher, Cronembourg

## Adoption PV de l'Assemblée Générale du 12 juin 2014

Lecture sur place par les participants. Le PV de l'AG du 12 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

## Lecture du rapport moral par le Président

Roger Mauvilly fait lecture de son rapport moral.

« Les actions menées en 2014 ont été construites à partir de l'évaluation du Projet 2010/2013 et démontrent la réussite de nos deux objectifs initiaux :

- mettre en valeur le travail des bénévoles et des salariés,
- devenir une force de proposition auprès de nos partenaires, suite au travail en réseau.

Les 23 Centres sociaux et Socio-Culturels (CSC) actuellement adhérents ont su contribuer à l'atteinte de ces objectifs dont l'un s'est traduit, entre autres, par l'élaboration d'un état des lieux réalisé en collaboration avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Bas-Rhin. Le Projet 2014/2017 a été élaboré sur la base de ces résultats.

La dégradation sociétale interpelle, par sa brutalité et son ampleur, tous les décideurs politiques et les acteurs de l'action sociale. La concertation avec nos partenaires est indispensable. La sécurisation de nos financements est indispensable afin d'alléger nos tâches administratives et avoir plus de temps à consacrer aux habitants de nos territoires. Nos partenaires savent qu'ils peuvent compter sur l'appui de notre fédération pour faire évoluer nos méthodologies de travail et trouver des solutions nouvelles adaptées à la dégradation de l'évolution sociétale ».

## Rapport d'activités

Présentation sommaire des différentes rubriques composant le rapport d'activité :

- organisation fédérale et présentation des CSC du réseau,
- partenariats et démarches collectives.

Un focus a été mis sur :

### 1. Le projet de la Fédération Départementale des CSC du Bas Rhin (FD CSC 67)

Rappel des trois grandes orientations du projet fédéral 2014-2017 :

- o Construire et accompagner le travail collaboratif
- o Etre un partenaire reconnu et être force de proposition
- o Construire l'observatoire comme un outil au service des CSC

Et lien avec les quatre orientations stratégiques du projet fédéral national 2014-2022 :

- o Continuer à être en phase avec les réalités sociales
- o Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire
- o Changer nos façons d'être ensemble et de faire société
- o Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire

### 2. Les seconds agréments pour les CSC en quartier prioritaire politique de la ville

Pour pallier la baisse des fonds propres de la CAF 67, des agréments de préfiguration ont été portés par les CSC implantés dans les territoires comprenant des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) de novembre 2014 à octobre 2015. Ce sont 8 CSC strasbourgeois et 3 CSC hors Eurométropole (Haguenau, Bischwiller et Saverne) qui sont concernés par ces projets. L'objectif premier de cette année de préfiguration consiste à vérifier la faisabilité de ces agréments.

### 3. L'accompagnement des espaces de vie sociale dans une logique de projets de territoires

En 2014, 38 Espaces de Vie Sociale (EVS) ont été agréés dans le département dont 9 ont été accompagnés par la FD CSC 67 :

- Associations agréées : Lupovino, Saint-Ignace, Ville de Bischheim, centre culturel Rotterdam, Porte Ouverte ;
- Associations en préfiguration, implantées sur des territoires de CSC - second agrément : Plurielles, AMI, Par'enchantement, les Disciples.

### 4. Le développement des partenariats associatifs

Des partenariats ont été développés avec

- la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) dans le cadre de l'organisation de la convention nationale des MJC et du 5<sup>ème</sup> rassemblement des jeunes de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF) qui se tiendra à Strasbourg en octobre 2015 ;
- l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), en qualité de membre associé ;
- l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) dans le cadre de la mise en place d'actions de formation sur la laïcité.

### 5. La poursuite de l'animation du réseau fédéral

L'animation du réseau s'est traduite par :

- l'organisation de journées à destination des membres du réseau pour la présentation du *Guide du bénévole* ;
- la poursuite du groupe thématique communication (impression et diffusion de la plaquette fédérale, du guide à destination des bénévoles et du travail d'état des lieux) ;
- la poursuite des rencontres par catégories de salariés ;
- la mise en place de formations pour les acteurs du réseau, salariés et bénévoles.

\*\*\*\*

Le directeur du Fossé des XIII intervient à propos d'un second agrément en posant la question de savoir si c'est bien judicieux pour un CSC d'obtenir un second agrément : le travail à engager par les structures va être doublé (deux contrats de projet) alors que les moyens quant à eux restent identiques. Comment construire un nouveau projet de territoire sans influencer négativement le projet initial du centre ?

Vote : Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **Rapport financier**

Le rapport financier est présenté par le trésorier qui annonce les éléments suivants :

- le budget total pour 2014 est de 229 521,97 € et l'exercice présente un excédent de 37 890,06 € ;
- le budget connaît une diminution de 17% sur les postes de charges ;
- le remboursement de notre dette vis-à-vis de la fédération nationale (dette liée au non-paiement de la cotisation nationale en 2009) dans le cadre de l'échéancier fixé ;
- la consolidation de nos fonds propres : l'affectation de l'excédent au report à nouveau renforce nos fonds propres (103 987 €).

Compte de résultats et bilan sont détaillés dans le document distribué en séance. D'une façon générale, le bilan présente une structuration plus saine depuis 2 ans. Nos fonds propres et le fonds de roulement sont positifs. Le versement régulier des cotisations par les CSC adhérents et le maintien des subventions nous ont permis de maintenir une trésorerie d'un montant de 166 995 €.

## **Rapport du Commissaire aux comptes**

Celui-ci certifie que « les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Justification : dans le cadre de ses appréciations, le commissaire « a été amené à examiner la réalité et le rattachement à l'exercice, d'une part des financements accordés à l'association, d'autre part des cotisations des adhérents, les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de [sa] démarche

d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de [son] opinion exprimée dans la 1<sup>ère</sup> partie de ce rapport. »

## Votes concernant le rapport financier

Rapport financier : adopté à l'unanimité  
Rapport du commissaire aux comptes : adopté à l'unanimité  
Report à nouveau : adopté à l'unanimité  
Quitus au CA : accordé à l'unanimité.

## Budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel est détaillé dans le rapport d'activités remis aux participants. Il a été rectifié sur la base du réalisé 2014 pour un budget total de 218 499 €.

Les principales évolutions des charges sont :

- production d'un film, à l'occasion des 40 ans de FD CSC 67, ceci pour valoriser les actions des CSC et participation aux Familiades (gâteau d'anniversaire) : 14 000 € ;
- fin du contrat de location informatique : 2 600 € d'économie sur le poste des services extérieurs ;
- poste de salaires et charges : augmentation de 16,5 % par rapport au réalisé 2014, liée à la décision du CA de recruter une personne supplémentaire pour compléter l'équipe de salariés. Ce poste est centré sur les missions de formation, d'accompagnement des structures, de l'animation de la vie sociale et de l'animation de certains temps de la fédération. Le but étant de parvenir à pérenniser le poste à temps complet ;
- proposition de geler les cotisations 2015, suite aux travaux de la FCSF, pour permettre une harmonisation du paiement des cotisations par les fédérations au niveau national.

Les principales évolutions des produits sont :

- la poursuite du conventionnement avec la CAF 67 ;
- la stabilisation des subventions : Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), Conseil départemental ;
- la fin de l'aide au poste par le Conseil Régional ;
- la stabilisation des cotisations et le paiement régulier par les CSC ;
- le versement par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) sur le poste de contrat aidé à 20h ;
- la diminution du nombre de jeunes en service civique et le raccourcissement de la durée des missions.

Vote : Budget prévisionnel rectifié adopté à l'unanimité.

## Election du Conseil d'Administration

Collège des bénévoles :

Sortants : Michel Bauer, Türkan Bayrac, Ilham Karam, Marcelle Montenat, Patricia Schmitt.

Candidats : Michel Bauer Michel (Illkirch-Graffenstaden)  
Ali Benatia Ali (Neuhof)  
Ilham Karam Ilham (Schiltigheim-Victor Hugo)  
Joachim Schmidt (Neudorf)  
Patricia Schmitt (Cronenbourg)

Tous les candidats sont élus

Collège des salariés :

Sortante : Pierrette Schmitt

Candidate : Pierrette Schmitt

Résultat des votes :

Candidat	Nombre de votants	Nombre de votes exprimés		
		pour	contre	abstention
Michel BAUER	19	18	1	
Ali BENATIA	19	17	1	1
Ilham KARAM	19	18	1	

Joachim SCHMIDT	19	18		1
Patricia SCHMITT	19	19		
Pierrette SCHMITT	7	7		

## Divers

**Mutuelle obligatoire des salariés.** Le Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial (SNAEC SO) n'a pas encore signé d'accord avec les représentants syndicaux. Si rien n'est finalisé au 15 juin, les CSC devront négocier directement avec les mutuelles. Il sera possible pour les structures de mettre en concurrence les différents organismes. Il faudra porter une attention particulière aux dispositions pour le régime local lors des négociations.

**Financement de la formation.** Constat est fait de la diminution des moyens mobilisables dans le cadre de la formation des salariés : les plans de formation sont largement amputés.

**Loi de « sécurisation ».** Les embauches à temps partiel ne pourront descendre en-dessous de 24 h hebdomadaires. Des négociations sont actuellement en cours pour notre branche (postes d'animateurs enfants).

## Interventions

FCSF : Jean-Marie Laurent annonce qu'il existe actuellement un problème de financement de certains CSC. Il s'agit de trouver une cohérence entre les différents financeurs. Une réflexion est à engager sur un nouveau modèle économique.

Préfecture (État) : Monsieur Jung félicite la fédération pour ses actions et son travail et l'encourage à approfondir son travail et ses échanges avec les CSC. La Préfecture considère actuellement les CSC comme des partenaires indispensables sur le terrain et prévoit, pour l'avenir, de travailler avec eux.

Fin de la séance à 19 h 45 autour d'un buffet élaboré par un groupe du CSC Victor Schoelcher, notre hôte d'un soir.

Chantal DIBLING,  
Secrétaire

# Rapport moral du Président

Durant les dernières décennies, les gouvernements au pouvoir n'ont pas suffisamment investi dans les trois domaines fondamentaux que sont l'enseignement, l'emploi et le logement. Les effets négatifs résultants ont été amplifiés par la mondialisation et les diverses crises économiques qui ont suivi. Nos analyses effectuées en 2015 sont partagées et reflètent des situations préoccupantes :

## 1- Nos financements

L'Etat n'a plus les moyens de financer la politique sociale car le chômage persistant entraîne la réduction des cotisations perçues sur le travail. Ses priorités d'investissement changent aux profits des entreprises et des nouvelles technologies, nos modèles actuels de financement se raréfient. **Un nouveau modèle pour l'investissement social local est à construire.**

## 2- Notre modèle associatif

Les besoins sociaux de toutes natures augmentent dans des proportions importantes. Le secteur marchand est très présent pour répondre aux appels d'offre et aux délégations de service public car nous sommes dans un secteur concurrentiel. **Le risque de voir considérer nos centres sociaux comme des "entreprises sociales" est réel.**

## 3- L'exclusion

Les nouvelles transitions écologiques, numériques, économiques et institutionnelles (rôle de l'Etat) produisent des instabilités et entraînent des phénomènes souvent déroutant et peu lisibles, elles changent profondément nos modèles de société. **Elles excluent de plus en plus les personnes qui ne sont plus en situation de s'adapter.**

## 4- Nos valeurs

La France est aussi concernée par les orientations politiques qui gagnent une grande partie des pays d'Europe. Elles amplifient nos problèmes de société et favorisent l'arrivée au pouvoir de mouvements extrémistes.

**Nos valeurs de solidarité, de démocratie, de dignité et notre volonté du vivre ensemble sont mises à l'épreuve.**

## 5- Le changement de société

Notre modèle de société vieillissant doit être remplacé par un nouveau modèle plus générateur d'espoir. **Cette période de transition sans vision génère l'angoisse, le désespoir et l'humiliation qui conduisent à la fracture sociale, au rejet des institutions politiques, aux violences et au terrorisme qui nous ont tous interpellés en 2015.**

Chacun de nos CSC a mis en place des programmes d'actions adaptés aux situations de nos territoires. Nous sommes aussi conscients que les solutions à plus long terme ne seront plus locales, mais globales. Elles viendront comme nous l'espérons tous d'un nouveau projet de société **mais aussi de nous-même** par la mise en œuvre des 3 axes de notre projet fédéral 2014-2017 :

**"Faire ensemble", "faire avec", "et faire autrement".**

- En 2015, **"le faire ensemble"** a engagé les salariés et bénévoles à produire des solutions collectives pour leurs formations, à organiser des rencontres thématiques par catégories d'acteurs, à animer des groupes de travail pour renforcer l'expertise fédérale, à développer la coopération inter-centres et la mutualisation, et aider les centres en demande d'expertise.

- En 2015, "**le faire avec**" a impliqué nos partenaires publics (CAF, CD67, ETAT, CARSAT) pour mettre en valeur nos activités, nos solutions et porter notre parole collective dans de nombreux domaines parmi lesquels les financements, les évaluations, le soutien aux EVS, la famille, les politiques de la ville, les services civiques... ainsi que nos partenaires associatifs (UDAF, ORIV, SARA, FDMJC) pour l'accompagnement conjoint aux EVS, les formations et les échanges européens...

- En 2015, "**le faire autrement**" a initié les réflexions pour développer un outil ( SENACS) qui permettra de connaître l'impact de nos projets, de favoriser l'innovation, et d'anticiper les évolutions sociétales. Un groupe de travail "**économie au service du projet**" réfléchit sur les évolutions possibles de nos métiers, de nos projets et nos modèles d'organisation.

Depuis 2010 notre fédération a œuvré pour rassembler la presque totalité des centres socio-culturels du Bas Rhin autour de ce projet commun. Nous participons aussi au développement des espaces de vie sociale.

Pour réussir, notre équipe fédérale s'est renforcée en début d'année par l'embauche d'une chargée de mission à temps plein et l'arrivée prochaine d'une secrétaire à temps partiel. Au nom cette équipe performante et de nos instances, je remercie nos adhérents pour leurs implications nombreuses et de qualité.

Merci également à nos partenaires pour la confiance qu'ils nous délèguent et leurs aides indispensables pour soutenir nos réflexions sur le **devenir** de nos centres socio-culturels.

Roger MAUVILLY,  
Président de la FD CSC 67

# LA FEDERATION des CSC du BAS-RHIN

## Nos valeurs fédérales

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et Socio-Culturels (CSC<sup>1</sup>) fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- **la dignité humaine**  
Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des CSC.
- **la solidarité**  
Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des CSC depuis leurs origines.
- **la démocratie**  
Opter pour la démocratie est, pour les CSC, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

## Notre fédéralisme

Les CSC français sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire : la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF). Au niveau national, ce sont plus de 1 200 CSC qui adhèrent à cette fédération.

## Notre Fédération du Bas-Rhin

La Fédération départementale du Bas-Rhin (FD CSC 67) est inscrite au Tribunal d'instance depuis le 2 juin 1975. Pour l'année 2015, elle fédère 23 CSC.

## Nos missions

Notre fédération représente les CSC adhérents auprès des pouvoirs publics, des organismes de sécurité sociale, des services déconcentrés et des collectivités territoriales. Elle participe à la création de nouveaux centres et au développement de leurs moyens. Elle propose des actions de formation à ses bénévoles et à ses salariés.

Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux.

## Nos demandes prioritaires

Nos demandes prioritaires sont :

- la reconnaissance de la mission d'intérêt général portée par les CSC ;
- la prise en compte de la spécificité de notre action d'animation globale ;
- la reconnaissance de la plus-value associative ;
- la reconnaissance et l'accompagnement du professionnalisme des équipes.

---

<sup>1</sup> Dans tout le document, les sigles et acronymes seront développés lors de leur première occurrence puis repris sans développement dans la suite. Vous trouverez la liste complète des sigles et acronymes en page 51

# Les 25 Centres socio-culturels du Bas-Rhin



# NOS 23 ADHERENTS POUR L'ANNEE 2015

## Association des Résidents de l'Esplanade (ARES)

Président : Claude GASSMANN

Directeur : Marc PHILIBERT

Activités : enfants – jeunes – adultes –séniors / pôles  
petite enfance – animation – vie sociale et familiale /  
Ecole de musique...

Adresse : 10 rue d'Ankara – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 61 63 82      Fax : 03 88 41 15 78  
[accueil@ares-le-site.com](mailto:accueil@ares-le-site.com)

## AU DELA DES PONTS

Président : Gérard SCHANN

Directeur : Franck LIEBENGUTH

Activités : accueil périscolaire et aide aux devoirs -  
cours de français - actions pour faciliter le retour vers  
l'emploi - sorties et séjours familiaux - animations de  
quartier

Adresse : 71 route du Rhin - 67000 Strasbourg

Tél : 03 68 33 52 90

## CASF BISCH'ART

Président : Pierre BROUSSE

Directrice : Martine MEYER

Activités : adultes / familles - formation et  
accompagnement - centres de loisirs / accueils  
périscolaires - des formations professionnelles...

Adresse : 7 rue des Casernes – 67240 BISCHWILLER

Tél : 03 88 63 57 09      Fax : 03 88 53 87 40  
[casf@casf-bischwiller.net](mailto:casf@casf-bischwiller.net)

## CARDEK

Président : Benoît PEREZ

Directeur : Manuel SANTIAGO

Activités : ALSH mercredis et vacances scolaires -  
bibliothèque enfant - activités socio-familiales -  
français de la vie quotidienne - ateliers adultes

Adresse : 58 rue de la Krutenau – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 37 94 20      Fax : 03 88 37 23 99  
[direction@cardek.net](mailto:direction@cardek.net)

## Victor Schoelcher Cronenbourg

Président : Marie-Louise VERNEDE

Directeur : Laurent CECILE

Activités : équipe de Prévention Spécialisée - chantier  
d'insertion- accueil de loisirs sans hébergement -  
accompagnement à la scolarité - espace femmes et  
familles - espace retraite...

Adresse : 56 rue du Rieth – 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 77 76 75      Fax : 03 88 77 76 76  
[victor.schoelcher@wanadoo.fr](mailto:victor.schoelcher@wanadoo.fr)

## Elsau

Président : Jean-Luc PERREAU

Directrice : Pierrette SCHMITT

Activités : enfance jeunesse / jeunes adultes : danse,  
théâtre, remise en forme - Jeunes retraités - club  
3ème âge - accompagnement à l'insertion  
professionnelle - formation linguistique de proximité

Adresse : 6 rue M. Grunenwald 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 11 96      Fax : 03 88 30 56 74  
[info@elsau.asso.fr](mailto:info@elsau.asso.fr)

## Fossé des Treize

Président : Pierre FICKINGER

Directeur : Mickaël NAPOLI

Activités : accueil petite enfance – jeunesse accueil  
loisirs accompagnement à la scolarité / jeunes  
adultes / Jeunes retraités - club 3ème âge - /  
Restaurant Parents - Enfants "A la faim de loup"

Adresse : 6 rue Finkmatt 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 14 36 40

Fax : 03 88 14 36 45

[infos@cscf13.org](mailto:infos@cscf13.org)

## Hautepierre « le Galet »

Présidente : Michèle RAMEY

Directeur : Louis SCHALCK

Activités : animation globale – enfance -  
adultes/famille - médiation - école de musique -  
animation globale – sport - animation de rue...

Adresse : 4 avenue Tolstoï 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 19 20

Fax : 03 88 29 08

82

[csc.hautepierre@wanadoo.fr](mailto:csc.hautepierre@wanadoo.fr)

## Hoenheim

Président : Guy GERLING

Directeur : Farid LAGGOUNE

Activités : lieu d'accueil parents-enfants - centre de  
loisirs sans hébergement - Contrat Local  
d'Accompagnement Scolaire - vie sociale et familiale -  
adultes & seniors

Adresse : 5 avenue du Ried – 67801 Hoenheim

Tél : 03 88 33 50 42

Fax : 03 88 62 09 51

[csc.hoenheim@wanadoo.fr](mailto:csc.hoenheim@wanadoo.fr)

## Le Phare de l'III - Illkirch

Centre sous gestion municipale

Président : Chrystèle CHAMBARET

Directrice : Achim TRENKLE

Activités : espaces de convivialité - accueils collectifs  
- accompagnements à la scolarité - animation de  
proximité ateliers pour adultes - espace projets -  
activités de loisirs

Adresse : 29 rue du Général Libermann 67400 Illkirch

Tél : 03 88 66 15 83

Fax : 03 88 66 00 06

## Joie et Santé

Présidente : Jacques SCHUMPP

Directeur : Daniel CHINAGLIA

Activités : accueil loisirs - périscolaire et  
accompagnement à la scolarité - accompagnement à  
la scolarité - animations de rue – actions à destination  
des enfants, des jeunes et des adultes – cours de  
français - aide administrative.

Adresse : 41 rue Virgile 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 28 49 71

Fax : 03 88 30 34 89

[contact@jsk-asso.fr](mailto:contact@jsk-asso.fr)

## Langensand Haguenau

Présidente : Marie-Elisabeth SCHMITT

Directrice : Elisabeth SCHNEIDER

Activités : Accueil de loisirs - Accompagnement à la  
scolarité - Actions de soutien à la fonction parentale -  
ateliers à destination des enfants, jeunes et adultes

Adresse : 2 rue de l'Eglise St Joseph 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 73 49 04

Fax : 03 88 73 45 22

[accueil@csc-langensand.com](mailto:accueil@csc-langensand.com)

## L'Albatros - Lingolsheim

Président : Andrée HASSELMANN

Directeur : Asmae AINOUSS

Activités : accompagnement scolaire - projets culturels  
apprentissage du français - ateliers d'animation

Adresse : 1 rue du Général de Gaulle- 67380 LINGOLSHEIM

Tél : 03 88 76 55 00

Fax : 03 88 76 57 33

[accueil@csc-albatros.com](mailto:accueil@csc-albatros.com)

## Meinau

Présidente : Anne-Marie TARDIVET

Directrice : Marie-Pierre LEFEVRE

Activités : Accueil ALSH - accompagnement Scolaire-  
accompagnement individuel et insertion - ateliers  
parents/enfants - club 55 et plus

Adresse : 1 rue de Bourgogne - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 39 49 58

Fax : 03 88 40 98 72

[cscmeinau@orange.fr](mailto:cscmeinau@orange.fr)

## Montagne Verte

Président : Yvonne BACOGNE

Directeur : Michel QUENDERFF

Activités : pôle enfants - pôle Jeunes - formation  
linguistique - école de musique - atelier informatique -  
périscolaire

Adresse : 10 rue d'Ostwald - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 06 06

Fax : 03 88 30 72 80

[csc.montagne.verte@wanadoo.fr](mailto:csc.montagne.verte@wanadoo.fr)

## Neudorf

Présidente : Me Hélène CISZEWSKI

Directrice : Ouiza HAMOU-LHADJ

Activités : centre de loisirs - périscolaire - ateliers  
(danse et expression, théâtre) - école de musique

Adresse : 42 rue de Neufeld - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 23 23

Fax : 03 88 44 27 28

[csc.neudorf@wanadoo.fr](mailto:csc.neudorf@wanadoo.fr)

## Neuhof

Président : Patrick ROGER

Directrice : Khoutir KHECHAB

Activités : animation globale - pôle enfance, jeunesse,  
famille et seniors - spass formation - ludothèque - école  
de musique

Adresse : 11 rue Antoine Becker B.P 16 - 67026 Strasbourg

Tél : 03 88 39 09 00

Fax : 03 88 39 20 99

[cscneuhof@free.fr](mailto:cscneuhof@free.fr)

## Arthur Rimbaud - Obernai

Président : Roger MAUVILLY

Directrice : Frédérique MEYER

Activités : accompagnement scolaire -  
accompagnement socio-professionnel - formation  
linguistique - espace public multimédia - ALSH  
animations spécifiques "10-15" et divers ateliers de la  
référénte familles

Adresse : 2 avenue de Gail - 67210 Obernai

Tél : 03 88 95 01 24

Fax : 03 88 95 65 48

[direction@cscarimbaud.com](mailto:direction@cscarimbaud.com)

### **Escale - Robertsau**

Président : Dominique TELLIER

Directrice : Hakim KORAICH

Activités : accompagnement de projet d'habitants-  
accueils de loisirs - accompagnement à la scolarité -  
activités de loisirs pour les enfants, jeunes et d'adultes  
- point information jeunesse - ateliers

Adresse : 78 rue du Dr François – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 31 45 00

Fax : 03 88 31 15 46

[escale@csc-robertsau.com](mailto:escale@csc-robertsau.com)

### **Robert SCHUMAN - Haguenau**

Président : Béatrice HERNANDEZ PADILLA

Directeur : Vanessa EICHWALD

Activités : Multi accueil petite enfance - accueil de  
loisirs – CLAS – périscolaire - ateliers cuisine – danse  
- cours de langue – ludothèque - concerts

Adresse : 6 Place Robert Schuman – 67500 HAGUENAU

Tél : 03 88 06 18 48

Fax : 03 88 06 18 49

[contact@csc-haguenau.net](mailto:contact@csc-haguenau.net)

### **Sarre-Union**

Président : Michel HOULMANN

Directeur : Gérard BOUR

Activités : accueil du soir - accompagnement scolaire  
centre aéré - cours de langue

Adresse : 26A rue de Phalsbourg – 67260 Sarre-Union

Tél : 03 88 00 22 15

Fax : 03 88 00 36 55

[cscsarreunion@gmail.com](mailto:cscsarreunion@gmail.com)

### **Schiltigheim - Victor Hugo**

Président : Ilham KARAM

Directeur : Julien KLEBERT

Activités : halte-garderie 0-4 ans - accueil loisirs -  
accompagnement scolaire - cours de français -  
ateliers d'animation

Adresse : 4 rue Victor Hugo BP 58 – 67306 SCHILTIGHEIM  
Cedex

Tél : 03 88 62 14 13

Fax : 03 88 83 04 06

[accueil@csf-victorhugo.fr](mailto:accueil@csf-victorhugo.fr)

### **CSC Vendenheim**

Centre sous gestion municipale

Directeur : Vincent GREINER

Activités : secteur jeunes - secteur familles - ALSH - club  
informatique - permanence de la Mission Locale - jardin  
pédagogique et partagé - Système d'Echange Local (SEL)

Adresse : 14 rue Jean Holweg – 67550 Vendenheim

Tél : 03 90 29 43 80

Fax : 03 90 29 91 79

[centre-socioculturel@vendenheim.fr](mailto:centre-socioculturel@vendenheim.fr)

## NOS ADHERENTS EN QUELQUES CHIFFRES

# 23 adhérents en 2015

### Répartis dans 12 communes

8 % semi urbain



92 % urbain



Plus de 474 ETP et 85 900 heures bénévoles

Plus de 16 300 ménages adhérents

Plus de 360 600 personnes présentes  
sur les territoires des 23 centres

## LES LIENS REGIONAUX ET NATIONAUX

Le travail en réseau permet de renforcer les dynamiques locales et de créer des liens entre les structures de la région, et avec celles d'autres départements. Le travail engagé aux niveaux local et national permet d'ouvrir les perspectives et de répondre à des besoins collectifs identifiés. Aussi, les temps de travail et de rencontre sont-ils indispensables et contribuent-ils au bon fonctionnement de la FD CSC 67.

### Avec l'Union Départementale du Haut-Rhin

Née en 2007, de l'initiative de l'Union Départementale du Haut-Rhin (UD 68) et de la FD CSC 67, la Plate-Forme de Formation (PFF) régionale permet aux acteurs des CSC de travailler de façon conjointe sur les questions de formation des bénévoles et des salariés des centres. Cette plate-forme a pour vocation de renforcer et de développer les compétences des acteurs des CSC d'Alsace.

Dans le cadre de ce partenariat, l'UD 68 et la FD CSC 67 :

- identifient les besoins de formation ;
- coordonnent la mise en place de formations ;
- travaillent à l'élaboration d'ingénierie de formation adaptée aux besoins spécifiques ;
- recherchent les moyens de développer les offres de formation.

La PFF est composée de fait des présidents des deux fédérations et de toute personne, bénévole ou salariée, qui souhaite apporter ses connaissances et/ou compétences à la réalisation des objectifs fixés.

Depuis deux ans, la participation du référent régional emploi de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) travaille avec nous dans le cadre de la mise en place de formations à destination des salariés.

En 2015, deux rencontres ont été organisées et ont permis de :

- revenir sur l'actualité locale de chacune des fédérations (réforme des collectivités territoriales ; l'aménagement des rythmes scolaires...),
- faire le bilan et le point sur le déroulé des formations à destination des bénévoles dans chacun des départements,
- mettre en place une formation à destination des salariés des centres dont le contenu serait une adaptation de la formation « Etre administrateur de centre social »,
- échanger sur les besoins en formation des bénévoles et des salariés et voir comment la plate-forme pourrait s'en saisir.

#### Perspectives 2016

Pour la prochaine année, le collectif a décidé de se réunir de façon plus régulière en vue de :

- poursuivre les temps d'échanges sur l'actualité des départements,
- préparer les rencontres avec nos homologues de la Grande Région,
- poursuivre la réflexion sur l'ingénierie de formation à destination des acteurs des centres : bénévoles et salariés.

# Avec la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine en quelques chiffres



# 169

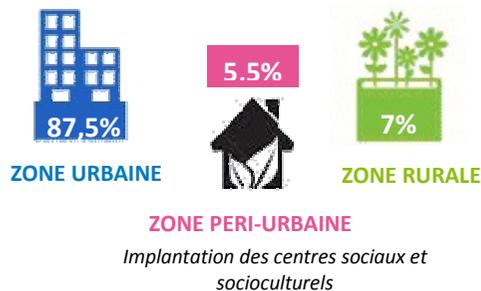
## CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS AGREES

107 CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS FEDERES



### USAGERS RÉGULIERS

## DES PROJETS DE TERRITOIRE



L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf sur la base d'un projet social. Celui-ci est co-construit avec les Habitants et les partenaires, à l'échelle du territoire d'intervention. Il engage une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins, d'envies ou d'intérêts des Habitants.

46 % des centres sociaux et socioculturel interviennent à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers,  
24 % des centres sociaux interviennent à l'échelle de la commune,  
30 % des centres sociaux interviennent à l'échelle de l'intercommunalité.

## LE CENTRE SOCIAL ...

« Le centre social et socioculturel entend être **UN foyer d'initiatives porté par des habitants** associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre **un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire** »

Charte fédérale nationale, Juin 2000 (Angers).

## Le SOCIAL des Centres Sociaux, c'est « Faire société, Vivre-ensemble »

En prise directe avec la vie quotidienne des habitants, les centres sociaux agissent dans de nombreux domaines : PARENTALITE, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE, SANTE, ACCÈS A LA CULTURE, LOGEMENT ET HABITAT, HANDICAP, VIEILLISSEMENT, ALPHABETISATION, ...

L'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, en leur permettant d'être eux-mêmes acteurs de leur propre vie.

Les centres sociaux sont ouverts et accessibles à tous, sans aucune exception.

Ils veillent à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

## MOYENS HUMAINS



### BÉNÉVOLES

1 724 bénévoles impliqués dans la gouvernance des Projets  
2 709 bénévoles d'activités

95 609 378 €, budgets cumulés



### SALARIÉS

Une équipe d'animation composée de professionnels et de bénévoles engagés dans les actions, la gouvernance du projet et dans les partenariats de territoire.

## LES CENTRES SOCIAUX ET LES FÉDÉRATIONS LOCALES

### Les centres sociaux et socioculturels de France

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) co-construit par la CNAF et la FCSF concerne actuellement 15 territoires pilotes. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, SENACS vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

En 2015, 1 415 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2013 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter ». Le taux de réponse national est de 90%, ce qui correspond à un peu plus de 1280 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Plus d'informations sur [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

### Territoire d'intervention



### PHOTOGRAPHIE 2015

#### Une présence auprès des enfants, des jeunes et des familles



#### Des espaces de réponse aux enjeux du territoire



#### Des équipes de bénévoles et de professionnels qui font vivre instances et activités

Au niveau des 15 territoires interrogés

- 42 108** salariés (soit 33 salariés par centre) en moyenne
- 43 000** bénévoles d'activités
- 21 000** habitants associés au pilotage, soit plus de **700 000** heures de bénévolat

Budget annuel moyen d'un centre social  
**633 817 €**

### Les fédérations départementales et régionales



### Les fédérations départementales et régionales

Le budget annuel moyen des fédérations

**305 000 €**

3 fédérations dépassent

**1 million €**

de budget

La cotisation des centres sociaux représente

**30 %**

des budgets fédéraux

Les ventes de services représentent

**15 %**

Les financements publics représentent

**55 %**

Nombre de salariés fédéraux

**140**

personnes ou 108,49 ETP

Nombre d'administrateurs fédéraux

**807**

personnes

## DES TEMPS NATIONAUX AU SERVICE DES FÉDÉRATIONS ET DES CENTRES

Les liens avec la FCSF sont essentiels et indispensables pour alimenter les réflexions locales et soutenir l'action des fédérations locales. Ces liens se traduisent par des rencontres régulières et des contacts fréquents, à la demande. L'ensemble de l'équipe des salariés du siège fait preuve d'une grande disponibilité, tant pour compléter notre information que pour répondre à nos besoins.

### LES RENCONTRES NATIONALES

Tout au long de l'année, la FCSF propose différents temps d'animation du réseau au travers de rencontres entre bénévoles et salariés. Ces temps forts, indispensables, permettent :

- l'accueil de nouveaux salariés et bénévoles dans le réseau ;
- la diffusion d'informations et l'échange de pratiques autour d'outils et méthodes de travail ;
- les échanges et réflexions sur des thématiques élaborées par les professionnels, en lien avec les difficultés, besoins, interrogations des territoires ;
- les échanges sur le contexte et les stratégies fédérales locales et les orientations nationales ;
- la mise à disposition de compétences repérées au sein du réseau ;
- l'accompagnement des fédérations et des unions pour assurer leur développement et leur pérennisation ;
- les retours sur les différentes démarches engagées auprès des ministères...

### Les rencontres des cadres fédéraux

Deux fois par an, la FCSF propose des rencontres des cadres organisées sur deux journées. Ces temps de travail sont toujours très riches en transfert d'informations, d'expériences, de réalisations, d'échanges de « bons tuyaux » et de débats de fonds.

Ainsi au cours de l'année 2015, les échanges ont porté sur :

- les nouvelles actions mises en œuvre dans le cadre du projet fédéral 2014-2022 ;
- les stratégies et enjeux politiques pour notre réseau, notamment sur les questions relatives aux élections régionales ou à l'organisation des fédérations et unions départementales au sein des nouvelles régions...
- le modèle économique des projets des CSC : quel accompagnement possible des CSC face aux tensions budgétaires ?
- les questions posées en termes de management et de gestion des ressources humaines dans les centres,
- le lancement du troisième rapport biennal sur la thématique de la valorisation des quartiers au travers de la ressource que représentent les habitants ;
- un point sur les différents projets et chantiers portés par la FCSF : le vieillissement, la culture, la participation des habitants, la formation, la communication...
- l'actualité pour nos centres et les actions engagées au niveau national et départemental ;
- les démarches auprès des élus (sénateurs et députés), ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels et associatifs ;
- l'intervention des partenaires externes.

## LES PROJETS NATIONAUX AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION ET DES CENTRES

Au-delà des différents temps de rencontres organisés par la FCSF, la FD CSC 67 est en mesure de proposer à ses adhérents des dispositifs et projets qui sont la déclinaison locale des négociations et contractualisations nationales. Il en est ainsi pour le dispositif 'service civique', les aides aux projets vacances, le Fonds spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A), la participation au cinquième rassemblement de jeunes ou encore à celle du troisième rapport biennal.

## Le service civique

Le service civique consiste en un engagement volontaire ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans possédant la nationalité d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, ou justifiant d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général et reconnue prioritaire pour le gouvernement.

### Les missions

La FCSF a renouvelé son agrément auprès de l'Agence du Service Civique (ASC) pour la période 2013-2015. Cet agrément national permet aux fédérations locales qui le souhaitent de mettre à disposition des CSC adhérents un jeune en service civique dans le cadre d'une mission d'intérêt général. Cette dernière peut porter sur l'une des six thématiques (dont deux nouvelles pour cette année : santé et environnement) négociées entre la FCSF et l'ASC, à savoir :

#### La solidarité

- Favoriser le lien social par l'accompagnement d'habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires.
- Contribuer à la prévention de l'isolement des personnes âgées.

#### La mémoire et la citoyenneté

- Encourager la prise de parole et la participation des habitants à un projet de centre social.
- Renforcer la participation des habitants aux décisions quant à l'aménagement de l'espace public ou aux politiques qui les concernent.
- Mettre l'outil numérique au service de démarches participatives.

#### L'éducation pour tous

- Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage d'activités ou de projets.

#### La culture et les loisirs

- Encourager la participation des habitants à des activités culturelles ou de loisirs.

#### La santé

- Favoriser le développement d'actions d'éducation à la santé

#### L'environnement

- Participer au développement d'actions à l'environnement pour tous

En contrepartie de son engagement pour une durée variant entre 6 et 12 mois, le jeune en service civique perçoit une indemnité versée par l'ASP, complétée par un complément versé par le CSC, en nature ou en numéraire.

Pour l'année 2015, ce sont 24 fédérations (rassemblant 101 structures) qui ont accueilli 165 jeunes, soit une progression de 44 % par rapport à 2014. La durée de présence des jeunes reste la même : elle est en moyenne de 8,1 mois. La majorité des missions a porté sur la thématique 'culture et loisirs' : elles ont représenté 28 % des missions portées par 46 jeunes. Au moment de l'accueil dans les CSC, 35,75 % des jeunes concernés sont sortis de terminale avec le baccalauréat, ou ont abandonné leurs études supérieures sans diplôme.

En 2015, la FD CSC 67 a permis l'accueil, pour une durée de 8 mois, de 12 jeunes dans 8 centres différents. Les missions ont été les suivantes :

- contribuer à mobiliser et à accompagner des groupes de jeunes dans le montage d'activités ou de projets socio-

- culturels par leur valorisation à partir de différents outils et supports (2 jeunes concernés : CSC Meinau et Centre d'Animation Social et Familial de Bischwiller) ;
- encourager les habitants à participer à des activités culturelles ou de loisirs (3 jeunes concernés : 1 au CSC du Langensand et 2 au CSC de Cronembourg) ;
- contribuer à la prévention de l'isolement des personnes âgées (1 jeune concerné : CSC de Sarre Union) ;
- encourager la prise de parole des habitants (1 jeune concerné : CSC de Lingolsheim) ;
- renforcer la participation des habitants aux politiques publiques (1 jeune concerné : CSC de Lingolsheim) ;
- mettre en œuvre la continuité du projet de compostage collectif à Obernai et son développement (1 jeune concerné : CSC d'Obernai) ;
- mettre en œuvre un club informatique jeunes (1 jeune concerné : CSC d'Obernai) ;
- accompagner les jeunes dans la réussite scolaire (1 jeune concerné : CSC de la Robertsau) ;
- promouvoir l'engagement des jeunes (1 jeune : CSC de la Robertsau).

## **La formation**

Dans le cadre de l'accueil en service civique, les jeunes doivent obligatoirement suivre deux formations :

- La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
- La formation civique et citoyenne.

Au cours de l'année 2015, 10 jeunes volontaires ont suivi la formation la PSC1 dans les centres des pompiers de Haguenau ou de Geispolsheim.

Nous avons fait le choix de faire participer les jeunes aux formations organisées par la FCSF pour travailler sur leur mobilité (certains d'entre eux ne sont jamais sortis de leur quartier) et pour permettre l'échange avec d'autres jeunes issus de toute la France. Ce sont ainsi six jeunes qui ont participé à la formation civique et citoyenne proposée par la FCSF. Ces deux jours de formation leur ont permis de :

- rencontrer d'autres jeunes actuellement engagés dans un CSC ;
- partager les expériences, questions, réussites, difficultés, autour de la réalisation des missions et projets de chacun ;
- partager leur vécu autour de leur place dans le CSC, au sein de l'équipe, le lien avec leur tuteur/tutrice, les conditions de la mission (durée hebdomadaire) ;
- mieux connaître leurs droits et acquis en tant que jeune en service civique (notamment avec les administrations publiques) ;
- débattre d'un thème d'actualité, participer à un événement, en lien avec la thématique de la citoyenneté, de l'engagement ;
- échanger et se projeter sur l'après service civique ;
- mieux connaître les CSC de France, leur histoire passée et leur réalité actuelle.

En début d'année 2016, 3 CSC ont fait la demande pour accueillir un jeune en service civique :

- le CSC du Fossé des 13,
- le CSC de Langensand,
- le CSC de la Meinau.

La FD CSC 67 organisera des temps de rencontre afin que les jeunes engagés dans les différents centres du département puissent échanger sur leur mission et sur l'après service civique.

## **Les aides aux projets vacances**

Le dispositif appelé Aides aux Projets Vacances (APV) est mis à disposition des structures qui adhèrent au réseau fédéral des CSC, afin que ceux-ci puissent accompagner des dynamiques de projet "vacances", construites en réponse à des questions sociales élaborées dans le cadre de leur diagnostic partagé.

Ainsi, les actions vacances donnent la possibilité aux familles, aux adultes et aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne partent pas ou peu en vacances, quelle qu'en soit la raison, de construire leur projet de départ avec d'autres.

L'accompagnement des habitants privilégie la démarche collective, qui s'articule à de l'accompagnement individuel, que ce soit pour des départs individuels ou collectifs. La mise en place d'outils qui visent au renforcement des liens sociaux et à la responsabilisation des habitants dans la réalisation de leur projet, comme les actions d'autofinancement ou l'épargne bonifiée, est vivement encouragée par la FCSF.

En fonction des situations vécues et en concertation avec les habitants concernés, les APV peuvent être utilisées de deux manières différentes et complémentaires :

- soit elles correspondent à un soutien (« coup de pouce ») financier au séjour (sans lequel les habitants ne pourraient pas concrétiser leur projet),
- soit il s'agit d'une aide correspondant au résultat de la bonification d'une épargne dont le montant et la durée (au moins 4 mois) sont « contractualisés » avec le bénéficiaire (« chef » de famille s'il s'agit d'un projet familial).

Les CSC sont libres, en fonction des modalités d'utilisation choisies, de distribuer les aides aux bénéficiaires pour le paiement des prestations pendant le séjour et/ou de s'en servir pour régler, en France, les prestations à régler avant le départ (transport, hébergement, loisirs).

En 2015, 246 CSC ont répondu à l'appel à participation ce qui représente 6 688 familles et, par ailleurs, plus de 800 jeunes de 16 à 25 ans ont pu bénéficier de ce dispositif.

### **Le Fonds Spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A)**

Pour favoriser de façon effective l'exercice de la citoyenneté des acteurs bénévoles engagés dans les CSC, la FCSF a expérimenté entre 1997 et 2000 un fonds spécifique, le FO.S.FOR.A. Ce fonds a été pérennisé lors de son Assemblée Générale en 2000. Alimenté notamment par une partie des cotisations des adhérents, il a pour but de stimuler l'élaboration d'une véritable politique de formation pluriannuelle par une mutualisation des moyens et des ressources techniques.

Dans le cadre de la formation des bénévoles, la FD CSC 67 a décidé d'affecter en priorité les fonds FO.S.FOR.A à des actions collectives élaborées et proposées dans le cadre de la plate-forme régionale pour les formations en inter-centres : « Être administrateur de centre social ou socio-culturel » et « Être membre du Bureau ». En 2015, la FD CSC 67 a proposé une action collective en inter-centres intitulé « Être membre du Bureau ».

### **La formation 'Être membre du Bureau'**

La formation « Être membre du Bureau » a bénéficié à 10 participants bénévoles issus de 7 centres du Bas-Rhin. Elle s'adresse aux administrateurs qui ont suivi la formation de base « Être administrateur de centre social » et qui se destinent aux fonctions de membre du Bureau, ou qui le sont déjà et qui souhaitent (ré)interroger leurs pratiques. Le contenu de la formation est le fruit du travail mené par la plate-forme de formation portée conjointement par l'UD CSC 68 et la FD CSC 67, en réponse aux sollicitations des structures sur chacun des départements.

Le contenu des modules a été construit par des bénévoles et des salariés pour coller au plus près de la réalité du vécu des personnes en responsabilité, en abordant les différents champs liés à l'exercice du mandat associatif qui leur a été attribué. Les principaux objectifs de cette formation étaient de parvenir à :

- développer et renforcer les compétences des acteurs des CSC dans le Bas-Rhin,
- mobiliser les potentiels administrateurs pour préparer la relève des instances statutaires, notamment les fonctions des membres du Bureau.

La formation action se découpe en 6 modules de 3 heures chacun :

- Module 1. Le Bureau garant du projet social du centre vis-à-vis du Conseil d'Administration, de l'équipe, des adhérents, et des partenaires institutionnels et associatifs
- Module 2. Le Bureau pilote en matière d'évaluation
- Modules 3 et 4. Ce qui régit la vie associative
- Module 5. Les délégations et procédures
- Modules 6. L'organisation de la vie associative et évaluation par le groupe.

Le parti pris pédagogique de la formation est de s'appuyer sur la connaissance des personnes présentes dans le groupe et de partir de cette connaissance et de l'expérience acquise, même tout récemment, du fonctionnement du centre social où elles sont bénévoles.

Une large part est laissée à la discussion, à l'échange sur les pratiques, aux témoignages qui servent de points de départ aux groupes de travail, l'ensemble étant appuyé sur les documents produits par les structures elles-mêmes. Ces temps sont indispensables pour permettre aux personnes de connaître et s'approprier un certain nombre d'outils de fonctionnement existant dans leur centre.

La formation est pensée et conçue comme une alternance régulière entre apports théoriques et méthodologiques par la formatrice, ainsi que d'échanges d'expériences qui sont traités collectivement : analyses partagées des situations et recherches collectives d'axes de traitement. Pour ce faire, la formation alterne temps de travail en petit groupe et en collectif plus large. Les stagiaires repartent, à la fin de la formation, avec un classeur constitué tout au long des 6 modules et compilant l'ensemble des documents pédagogiques utilisés par la formatrice ainsi que les éléments relatifs à leur centre.

### La formation 'Etre un salarié d'un CSC'

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 a eu l'occasion de tester le contenu de la formation « Etre salarié de CSC » auprès de l'équipe de l'Elsau.

En anticipation à l'élaboration du contrat de projet, le Conseil d'Administration et la Direction du centre ont souhaité que les salariés puissent participer à cette formation qui se déclinait en 4 modules :

- le rappel des missions d'un CSC : les textes réglementaires, l'histoire des CSC, la place et la participation des habitants ;
- le fonctionnement associatif : le droit local, les statuts et la gouvernance, la fonction employeur, les délégations et procédure, la relation direction salariés, la relation salariés bénévoles, les moyens financiers ;
- la méthodologie de projets et l'étude du contrat de projet ;

### Perspectives 2016

A compter de 2016, les formations seront assurées en interne par un chargé de mission animation-formation.

Deux formations « Etre administrateur de centre social » sont d'ores et déjà programmées :

- la première en inter-centres, au courant du premier semestre,
- la seconde en intra centre, suite à la sollicitation d'une structure qui souhaite réinterroger sa gouvernance en travaillant avec l'ensemble des administrateurs de la structure.

La FD CSC 67 poursuivra l'accompagnement des CSC.

La formation « Etre salarié d'un CSC » sera proposée au réseau.

### Le 5<sup>ème</sup> rassemblement de jeunes

L'année 2015 a été l'occasion d'accueillir le 5<sup>ème</sup> rassemblement de jeunes de la FCSF à Obernai et Strasbourg du 22 au 24 octobre 2015.

Ce sont 130 jeunes, issus de toute la France, accompagnés par une trentaine d'animateurs, qui ont réalisé et participé à cet événement. Lors de ces rassemblements, le nombre de jeunes est volontairement limité pour préserver la qualité des échanges et des débats entre les jeunes et favoriser la mise en place de projets.

L'organisation de cette rencontre s'est traduite par la mise en place de quatre rencontres préparatoires au niveau départemental et trois au niveau national. Ces temps de travail ont permis aux jeunes de se réunir pour définir et choisir ensemble la programmation des quatre journées du rassemblement et des thématiques qu'ils souhaitaient y aborder.

Entre le 20 et le 22 octobre 2015, les jeunes se sont retrouvés au centre Saint-Jacques d'Obernai, où ils ont eu l'occasion de débattre et d'échanger sur la thématique qui avait été retenue par les jeunes : "Vivre ensemble au-delà de nos différences". Les jeunes ont ainsi pu travailler sur les questions de préjugés et réinterroger l'actualité relative à la situation des réfugiés. Au-delà des temps de débats et d'échanges, ils ont eu 23

l'occasion de participer à des actions de solidarité, notamment auprès de l'EHPAD d'Obernai, de l'association Bouchons bonheur et de la Croix Rouge.

Les 23 et 24 octobre 2015, ce groupe de 130 jeunes, accompagnés d'autres jeunes des CSC, ont retrouvé les jeunes des Maisons de la Culture et de la Jeunesse qui tenaient leur Congrès national à Strasbourg.

Un grand merci aux centres de la Meinau, de Lingolsheim et d'Obernai qui se sont mobilisés pendant près d'un an pour préparer, avec leur groupe de jeunes, l'accueil et l'organisation de ce 5<sup>ème</sup> rassemblement de jeunes de la FCSF.

#### Perspective 2016

Sur les quatre centres engagés dans la démarche 2015, deux poursuivront leur engagement dans le cadre du 6<sup>ème</sup> rassemblement des jeunes qui se déroulera à Douai du 26 au 29 octobre 2016.

### **Le 3<sup>ème</sup> rapport biennal**

Depuis 2011, la FCSF et Questions de Ville, association des directeurs des centres de ressource politique de la ville, ont engagé une démarche de coopération pour favoriser le dialogue entre les professionnels de leurs structures et les habitants autour de « l'état des quartiers ».

Cette collaboration a permis l'édition de deux rapports biennaux dont l'enjeu premier et essentiel a été l'interpellation des décideurs des politiques publiques sur les situations vécues par les habitants.

Après « On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités » et « Ils ne savent pas ce qu'on pense... », le troisième rapport a été amorcé en cours d'année 2015. Son objectif premier a été de repérer les personnes ressources sur les territoires dans toute leur diversité et de les interroger sur ce qui fait sens commun ; sur les valeurs partagées ; sur ce qui rassemblait et permettait de faire société. Il s'est agi de repérer les dynamiques positives qui se jouaient dans les quartiers, et de valoriser ces dernières.

Pour le Bas-Rhin, le CSC de Lingolsheim a accepté de mobiliser ses habitants pour participer à cette démarche qui sera accompagnée et co-animée par l'Observatoire Régional d'Intégration pour la Ville (ORIV) et la FD CSC 67.

#### Perspectives 2016

Co-organiser et co-animer avec l'ORIV les temps de rencontres et d'échanges entre les habitants.

Production du 3<sup>ème</sup> rapport en 2016 et présentation du document aux participants à la démarche.

### **Le Fonds de solidarité**

Pour faire face aux difficultés de trésorerie auxquelles sont confrontés de plus en plus de CSC, la FD CSC 67 a décidé de constituer un groupe de travail composé de 3 directeurs et d'un administrateur référent pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un fonds de solidarité, et, le cas échéant, à sa mise en place. Pour pallier une éventuelle cessation de paiement ou le paiement d'agios, ce fonds de solidarité viserait à consentir aux CSC, momentanément en difficulté, des prêts-relais de trésorerie.

Sur la base de l'expérience portée par la Rochelle depuis de nombreuses années, le groupe a commencé à structurer sa réflexion et les conditions et pistes possibles de fonctionnement et d'alimentation de ce fonds de solidarité.

#### Perspectives 2016

Effectuer auprès des CSC un état des lieux pour vérifier la pertinence de la mise en place de ce fonds.

Vérifier les hypothèses de travail émises : alimentation du fonds, conditions d'octroi et des remboursements des prêts et suivi des situations...

## **PREMIERE PARTIE**



## **ORGANISATION DE LA VIE FEDERALE**

## LES INSTANCES

Au cours de l'année 2015, les instances statutaires fédérales se sont réunies onze fois. Les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés à sept reprises et ceux du bureau quatre fois. Ces temps de travail ont permis de revenir sur l'ensemble des orientations et actions de travail décidées pour l'année 2015 en référence au projet fédéral 2014-2017, dans la poursuite des actions engagées au cours de l'année 2014.

L'ensemble des échanges ont porté sur :

- le suivi et l'accompagnement des CSC adhérents ;
- la déclinaison du projet fédéral en plan d'actions annualisé et la détermination de groupes de travail thématiques ;
- le développement et la consolidation des partenariats institutionnels et associatifs ;
- la mise en place d'un cycle de travail sur les questions relatives à la laïcité, notamment à destination des administrateurs fédéraux ;
- la préparation de l'accueil du rassemblement des jeunes de la FCSF et la participation à la convention nationale des MJC ;
- la préparation des temps de rencontre présidents-directeurs ;
- l'organisation des 40 ans de la FD CSC 67 ;
- la finalisation de la demande d'accompagnement amorcée fin 2013 *via* le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) porté par Alsace Active ;
- la mise en place de l'observatoire Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS) ;
- les questions relatives au fonctionnement et à l'organisation de la FD CSC 67 : le recrutement du chargé de mission et de l'assistant fédéral, le budget, la préparation de l'assemblée générale, les représentations dans les instances, les chantiers en cours avec les partenaires institutionnels...

Ces rencontres des instances statutaires qui marquent l'engagement, l'implication et l'investissement des administrateurs ont représenté plus de **297 h 30 de bénévolat**.

Instances	Nb de participants	Durée	Nb de rencontres	Total
Conseil d'administration	13	2h30	7	227 h 30
Bureau	7	2h30	4	70h
				297 h 30

## Les membres du Conseil d'administration et du Bureau

Prénom Nom	Centre	Mandat
Michel BAUER	CSC le Phare de l'III	<b>Vice-Président</b>
Ali BENATI	CSC Neuhof	
Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF	CSC Cardek	
Gérard BOUR	CSC Sarre-Union	
Christian BRASSAC	CSC Fossé des 13	<b>Assesseur</b>
Chantal DIBLING	CSC L'Escale	<b>Secrétaire</b>
Claude GASSMANN	CSC ARES	
Michel HOULMANN	CSC Sarre-Union	
Emile HUMANN	CAF	
Ilham KARAM	CSC Victor Hugo	<b>Vice-Présidente</b>
Philippe KRAFFT	CSC Montagne-Verte	
Hakim KORAICH	CSC Escale	
Marie-Pierre LEFEVRE	CSC Meinau	
Roger MAUVILLY	CSC A. Rimbaud	<b>Président</b>
Michaël NAPOLI	CSC Fossé des 13	
Jean-Luc PERREAU	CSC Elsau	<b>Trésorier</b>
Joachim SCHMIDT	CSC Neudorf	
Patricia SCHMITT	CSC Cronembourg	<b>Assesseur</b>
Pierrette SCHMITT	CSC de l'Elsau	
Léone VAN BIERVLIET	CSC HautePierre	
Henri VIEILLE-GROSJEAN	CASF Bischwiller	
Yves VITALE	CSC Meinau	
Emile HUMAN	CAF 67	

## LES REPRESENTATIONS FEDERALES

La Fédération est représentée dans les instances suivantes : le comité départemental de la parentalité, la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté, le comité de pilotage des Espaces de Vie Sociale, le Plan jeunesse Alsace...

Organisme	Représentant	Instance
Conseil Départemental	Michel BAUER	Commission consultative des services publics départementaux
Réseau CPCA Alsace SARA*	Zohra HAMOU-LHADJ	Conseil d'Administration
Programme Européen Jeunesse en Action	Vanessa EICHWALD	Comité de pilotage
Plate-forme européenne	Vanessa EICHWALD/ Zohra HAMOU-LHADJ	Groupes de travail
Conférence du Rhin supérieur	Vanessa EICHWALD	Comité technique
CRAJEP**	Ilham KARAM	Commission régionale
SNAEC SO	Michel BAUER	Conseil d'administration, observatoire CPNEF, COPIL prévoyance / diversité
Schéma départemental d'accompagnement des parents	Chantal DIBLING	Comité de pilotage Groupes techniques

\*Conférence Permanente des Coordinations Associatives - Soutien aux Associations en Région Alsace

\*\*Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

La participation de la FD CSC 67 à ces comités, commissions, groupes de travail est importante dans la mesure où elle permet d'y porter la parole du collectif, son positionnement, ses missions, ses valeurs. C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître les projets portés par les CSC et de partager l'expertise qui y est développée.

## **DEUXIEME PARTIE**



## **PARTENARIATS ET DEMARCHES COLLECTIVES**

## LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

L'année 2015 a été l'occasion pour la FD CSC 67 de poursuivre son travail de développement, de consolidation ou encore de renforcement de ses partenariats avec les instances institutionnelles et associatives présentes dans le département, dans la région ou au niveau national. Ce travail collaboratif s'inscrit dans une volonté de travailler en co-construction, afin d'élaborer des réponses aux nouveaux besoins identifiés par les partenaires ou encore de rechercher des complémentarités entre les acteurs inscrits sur les territoires d'intervention des CSC.

Le renforcement de nos relations avec nos partenaires institutionnels reste une étape indispensable pour nous permettre de restaurer la confiance et ainsi développer un partenariat effectif relativement aux préoccupations que nous partageons.

### LE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

L'année 2015 a été l'occasion de la mise en œuvre du projet fédéral élaboré au cours de l'année 2014, au travers des plans d'actions 2014-2015 et 2015-2016 autour de nos trois orientations principales :

- construire et accompagner le travail collaboratif ;
- faire de la FD CSC 67 un acteur reconnu ;
- mettre en place l'observatoire comme outil au service de l'expertise des centres.

Ces orientations croisent les axes de travail définis pour la période 2014-2017, dans le cadre de notre partenariat, qui portent sur :

- la qualité et la lisibilité des projets, notamment du projet social global,
- la mise en œuvre de l'observatoire national ;
- le développement des accompagnements des EVS, par le suivi et l'évaluation de la dynamique mise en œuvre et la recherche dans la complémentarité des projets CSC et EVS ;
- la contribution à l'accompagnement des familles, par le développement des actions parentalité et l'inscription des référents famille dans la dynamique départementale d'accompagnement des parents ;
- la formation et la promotion des bénévoles ;
- la coopération inter-centres et la mutualisation ;
- l'expertise fédérale au travers de l'éclairage de la FD CSC 67 dans la démarche de redéfinition des financements.

L'année 2015 a été l'occasion d'amorcer et de concrétiser le travail sur ces axes. Ces temps de travail conjoints ont porté sur :

- des temps de rencontre réguliers avec les services techniques de la CAF ;
- la participation de la FD CSC 67 aux temps de travail organisés par la CAF ;
- la poursuite de l'animation du réseau, notamment dans le cadre de l'accompagnement des EVS.

### Les rencontres de techniciens

Au cours de l'année 2015, 9 rencontres entre les services techniques de la CAF et la FD CSC 67 ont été programmés pour :

- faire le point sur la situation des CSC et des EVS, avec une vigilance pour les structures qui présentaient des difficultés ;
- revenir sur l'accompagnement des structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS) et les démarches de travail mises en œuvre, notamment sur les questions du second agrément pour les CSC présents sur les territoires QPV, ainsi que l'accompagnement des agréments de préfiguration des EVS ;
- se transmettre les éléments d'informations relatives à l'actualité et aux orientations de la CAF (priorités locales et nationales, appels à projets) et de la FD CSC 67 ;
- revenir sur la mise en place de l'observatoire SENACS sur le département au travers de la participation aux deux

journées nationales, à la diffusion de l'information auprès des centres et la proposition d'un projet d'organisation de travail entre la CAF et la FD CSC 67 ;

- élaborer les perspectives de travail à mettre en place pour les CSC et les EVS.

Ces réunions techniques sont importantes car elles permettent de partager et de confronter les analyses faites de part et d'autre dans les territoires, de revenir sur le fonctionnement, l'organisation et le financement des structures, de réinterroger les partenariats développés par les acteurs et de voir comment accompagner le développement de projets de territoires...

### Perspectives 2016

L'année 2016 sera, comme les précédentes, l'occasion d'assurer un suivi et un accompagnement des structures de l'animation de la vie sociale :

- dynamiques et projets de territoires entre CSC et EVS ;
- accompagnement des structures d'AVS (notamment les CSC porteur d'un second agrément) ;
- élaboration des premières analyses permises par l'observatoire SENACS et production d'une plaquette à destination du réseau et des partenaires.

## **La participation aux temps de travail de la CAF 67**

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 a participé de façon active aux différents temps de travail proposés par la CAF, notamment :

- des temps de présentation du Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents (SDAP) et du Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) ;
- une présentation du pacte de soutien Ville/CAF 67/CSC et FD CSC 67 ;
- des comités de pilotage des EVS ;
- des temps de travail sur les loisirs d'été ;
- la poursuite du travail amorcé en fin d'année 2014 sur la revisite de la méthodologie du contrat de projet. La FD CSC 67 a animé trois rencontres au cours de l'année 2015 qui réunissaient entre 3 et 5 directeurs et le technicien de la CAF.

La participation à l'ensemble de ces temps a permis de faire remonter l'expertise de la FD CSC 67 sur les différentes thématiques abordées lors des rencontres et des groupes de travail.

S'agissant du SDAP, la FD CSC 67 a participé à cinq temps de travail proposés par les groupes parents d'enfants et parents d'ados. Au travers de l'interpellation de son réseau, elle a ainsi participé à l'apport de contributions pour les groupes de travail qui ont élaboré les fiches actions de ce schéma. Une présentation de ce dernier et des temps de travail autour des fiches actions ont été proposées aux référents famille du réseau.

### Perspectives 2016

Des chantiers ouverts en 2015 se poursuivront en 2016 : Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) d'été, organisation dans les territoires de la coordination autour des projets relatifs à la parentalité et la place des référents famille, méthodologie de projets...

## **La poursuite de l'accompagnement des Espaces de Vie Sociale**

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 a poursuivi sa participation aux COPIL EVS programmé par la CAF 67. Cette nouvelle année a été l'occasion de débiter l'accompagnement de quatre EVS en agrément de préfiguration à Strasbourg : Plurielle, AMI, Les Disciples et Par'Enchantement. L'accompagnement s'est effectué en deux étapes :

- en situation de face à face entre l'association et la FD CSC 67 en trois moments différents :

- une rencontre en début d'agrément pour faire connaissance, repérer les attentes et les besoins en termes d'accompagnement pour l'EVS, revenir sur les questionnements relatifs à la méthodologie de projet et la définition d'un planning d'accompagnement sur l'année ;
  - un temps à mi-parcours pour faire le point sur l'avancée dans le cadre de la consultation des habitants et des partenaires ;
  - et, en fin de parcours, un temps pour un échange sur le projet.
- par l'organisation de temps de travail collectif avec les CSC implantés sur le même territoire afin de travailler sur :
- des projets conjoints de territoires : partage et élaboration du diagnostic par les acteurs et échanges sur les orientations complémentaires. Sur les quartiers Gare, Cronenbourg et Hautepierre, la FD CSC 67 a animé trois réunions par territoire qui portaient sur une présentation des projets respectifs des associations et un repérage ;
  - les partenariats déjà existants entre les structures ;
  - une analyse du territoire par le partage des données quantitatives et qualitatives des structures et un repérage des besoins et attentes exprimés par les habitants et les partenaires ainsi que le repérage des manques et des solutions existantes sur les territoires ;
  - la présentation des priorités des projets, les échanges sur les axes de travail complémentaires existants ou à créer, la poursuite ou la réadaptation des projets déjà portés conjointement et des nouvelles perspectives possibles. Sur le territoire de Koenigshoffen, cinq réunions ont été organisées.

#### La FD CSC 67 a également

- continué le suivi des structures déjà agréées :
  - Saint-Ignace (une rencontre pour faire le point sur la situation de l'association) ;
  - Porte Ouverte (2 rencontres en plus de celles proposées dans le cadre de l'accompagnement de l'association Plurielle) ;
  - le centre de Rotterdam (3 réunions sur la demande d'agrément et les finances du centre) ;
  - Guirbadden (2 participations au comité de pilotage animé par la Ville, dont un qui a permis de répondre aux questionnements relatifs à la création d'une association).
- accompagné des structures en agrément de préfiguration CSC :
  - L'antenne de Benfeld et Sélestat de l'AGF : deux réunions avec la direction de l'AGF pour répondre aux questions relatives à la démarche d'agrément ; deux réunions avec chacune des antennes pour répondre aux questionnements des structures et proposer une démarche de travail ; une rencontre entre les administrateurs des deux antennes a aussi été organisée avec le Président et la directrice du centre Arthur Rimbaud (échanges sur le fonctionnement administrateurs salariés – président/directeur).
  - Lupovino : deux rencontres pour travailler sur l'organisation salariale et amorcer la réflexion sur le changement de convention collective.

#### Perspectives 2016

Le travail de suivi se poursuivra au travers de points d'étapes qui seront programmés et d'interventions à la demande des structures concernées. Dans le cadre de l'accompagnement des EVS, la démarche partenariale engagée avec la FFMJC et l'UDAF au travers notamment de temps d'échanges, de construction d'outils partagés et de méthodes, se poursuivra et aura pour enjeu premier la préparation d'une journée EVS.

Pour renforcer la dynamique partenariale, une réflexion sera amorcée avec l'UDAF pour la mise en place d'un accompagnement conjoint pour les EVS qui se situent sur des territoires où il y a un CSC présent (Cronenbourg, Montagne Verte, Obernai et Haguenau).

## LE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL (CD 67)

Au cours de l'année 2015, sur les champs de compétences du Conseil Départemental, la FD CSC 67 a poursuivi son travail d'animation du réseau départemental par :

- la mise en place de temps de travail à destination des membres de notre réseau pour favoriser la montée en compétence des acteurs et le partage des projets, des savoirs et des moyens ;

- la reprise régulière de l'animation du réseau des animateurs et des responsables jeunesse et la mise en place de temps de formation pour traiter notamment des questions relatives à l'engagement des jeunes, au développement de la citoyenneté, à l'identité ou encore à la mobilité européenne ;
- les questions de mobilité des jeunes et des professionnels dans le cadre de projets européens et/ou transfrontaliers ;
- la place des CSC dans le SDAP et dans l'ensemble des dispositifs en découlant ;
- l'amorce de la réflexion sur les questions d'insertion sociale et professionnelle des habitants des territoires : de plus en plus de centres développent des espaces d'insertion et accompagnent les publics dans les démarches et la mise en relation avec les entreprises ;
- la prévention de la lutte contre l'isolement et la précarisation des seniors non dépendants, dans le cadre de notre convention partenariales avec la CAF et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) ;
- la poursuite du développement de la dynamique partenariale pour ouvrir les perspectives de travail des acteurs.

De façon plus globale, l'objectif que nous avons poursuivi était de parvenir à rendre lisibles et visibles la qualité des projets portés par les centres et leur impact en termes de plus-value sociale sur les territoires. L'approche globale permet aux acteurs des centres, bénévoles et salariés, de développer des projets en lien direct avec les publics (jeunes et autres), d'accompagner des initiatives, d'être un révélateur des potentiels et ressources des territoires, d'accompagner à la responsabilisation des plus jeunes et à la légitimation de leurs savoirs...

Un des temps forts de l'année 2015 a eu lieu au cours de l'automne : la FD CSC 67 a porté l'accueil du 5<sup>ème</sup> rassemblement de jeunes de la FCSF et y a participé de façon active *via* l'implication de ses CSC adhérents à la convention nationale des MJC.

#### Perspectives 2016

Poursuivre le travail de réflexion autour des questions de jeunesse dans les territoires, et être en mesure d'accompagner et d'outiller les professionnels du champ des CSC, en lien avec d'autres acteurs.

Travailler avec le CD 67 sur les questions relatives au partenariat entre la collectivité et le monde associatif.

## **LES PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT**

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 :

- a rencontré les représentants de la DRJSCS et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Bas-Rhin pour travailler sur les différents axes qui touchent les CSC ;
- a travaillé avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) dans le cadre d'un appel à projet 'Quartier Libre pour la Nature'.

## **La Direction Régionale Jeunesse et Sports Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)**

Les échanges avec les services déconcentrés de l'État ont essentiellement portés sur les questions relatives :

- aides du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) pour l'année 2015 et les perspectives pour les années à venir ;
- mise en place des conseils citoyens ;
- financements des différents dispositifs (Contrats Éducatifs Locaux (CEL) – Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) – Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) – contrat de ville – Opération Vie Ville Vacances (VVV) – les actions relevant du droit commun...);
- échanges sur le service civique et les adultes relais.

La FD CSC 67 a été activement représentée dans le cadre du comité de constitution d'une plate-forme de projets européens portée par le Réseau Express Jeunes (REJ).

### Perspectives 2016

Nous souhaitons pouvoir concrétiser la réflexion autour de la mise en place d'un projet de convention entre les services déconcentrés de l'Etat et la FD CSC 67, convention qui nous paraît d'autant plus pertinente avec la mise en place de la grande région Est. Elle pourrait nous permettre de travailler sur les axes suivants :

- anticiper l'impact des décisions ministérielles relatives aux différents dispositifs gérés en direct par les services (FONJEP – CLAS – politique de la ville...);
- travailler sur les projets communs en y apportant l'expertise des CSC et celle des services de l'Etat : jeunesse – Europe – inclusion sociale – sport – discrimination – mobilité – santé...;
- mobiliser les ressources des services déconcentrés pour répondre aux questionnements et aux problématiques des CSC ;
- réfléchir et construire une ingénierie de formation qui réponde aux nouveaux enjeux de terrain auxquels sont confrontés les professionnels.

### **La Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL)**

L'année 2015 est la seconde année de lancement de l'appel à projets Quartier Libre Pour la Nature porté par la DREAL et l'Association Régionale d'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA). Cet appel à projets vise à favoriser les partenariats entre les structures d'éducation à l'environnement et les CSC sur les territoires en Politique de la Ville afin de mettre en synergie les compétences en matière d'environnement et de développement durable des structures d'éducation à l'environnement et les compétences d'animation et de connaissance des territoires et des habitants des CSC.

Ces projets se veulent globaux et inter générationnels, et s'adressent aux enfants, aux jeunes adolescents, aux jeunes adultes (18 à 26 ans) ainsi qu'aux familles. Ils visent à :

- proposer des actions d'animation dans les quartiers, de sensibilisation, de formation, à organiser des sorties, des visites de milieux naturels ;
- à monter des ateliers axés sur la sensibilisation au développement durable (nouveaux modes de consommation, écocitoyenneté, énergie et changement climatique, biodiversité en ville ou en milieu rural, aménagement et urbanisme durables, métiers verts, éco-responsabilité, économie sociale et familiale, santé...).

Pour l'année 2015, six projets ont été soutenus dans le cadre de cet appel à projets :

- le CSC du Neuhof en partenariat avec Alter Alsace Energie (formation des animateurs et sensibilisation des 9-14 ans) ;
- le CSC de Koenigshoffen en partenariat avec le Cine Bussière autour du « Jardin à vivre » : interventions sur le jardin avec des groupes d'habitants ;
- le CSC Robert Schumann en partenariat avec la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du nord autour de la mise en place d'un jardin partagé ;
- le CSC Victor Hugo avec l'association TADAM : création et confection à partir de vieux vêtements ;
- le CSC de Lingolsheim en lien avec le Cine Bussière autour d'un projet alimentation ;
- le CSC Au Delà des Ponts avec Alter Alsace Energie.

Cette expérimentation a permis aux CSC concernés d'aller plus loin dans les actions d'éducation à l'environnement qu'ils proposaient par le passé à leur public.

### Perspectives 2016

Poursuivre le travail d'information et d'essaimage auprès des CSC qui portent des actions d'éducation à l'environnement.

Sensibiliser les équipes des CSC quant aux apports d'une co-construction des projets avec les structures d'éducation à l'environnement.

## LE PARTENARIAT AVEC VILLE DE STRASBOURG ET L'EUROMETROPOLE

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 a poursuivi son travail d'implication au sein du conseil de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) porté par la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole. Le travail partenarial avec la direction d'Animation de la Vie Urbaine de la ville de Strasbourg a essentiellement porté sur la mise en place d'un pacte de soutien entre les CSC, la CAF, la Ville et la FD CSC 67.

### Le conseil de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Depuis quatre ans, au-delà de la participation à la réunion plénière du Conseil de l'ESS, la FD CSC 67 participe au travail de réflexion porté par le Conseil de l'ESS et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) sur les questions relatives au soutien des initiatives collectives d'habitants et à leur accompagnement.

L'année 2015 a été l'occasion de faire un point d'étape et de bilan sur les trois précédentes années d'expérimentations en :

- partageant les constats liés à la démarche et, à partir de ces derniers, les réajustements et précautions nécessaires pour garantir un ancrage de l'expérimentation ;
- examinant quels ont été les effets des actions développées sur le territoire et les apports de leur traduction concrète en termes de dynamiques collectives (de partenaires et d'habitants) ;
- tirant les enseignements de l'expérimentation et de la réflexion conduite quant aux possibilités d'essai sur de nouveaux territoires.

#### Perspectives 2016

Voir dans quelle mesure et avec quels moyens la FD CSC 67 peut s'impliquer davantage dans l'essai et l'animation de l'expérimentation des Initiatives Collectives d'Habitants (ICH) sur d'autres territoires de l'agglomération.

### La direction de l'animation urbaine

Au cours de l'année 2015, les échanges avec les services techniques et politiques de la Direction de l'Animation Urbaine de Strasbourg ont été limités et ont porté sur la transmission de propositions de modification dans le cadre de l'élaboration d'un pacte de soutien, et sur la participation à sa signature.

#### Perspectives 2016

Tenter de faire aboutir conjointement une démarche partenariale avec les services de l'animation urbaine de la ville de Strasbourg, dans l'intérêt des structures et des projets portés et développés par les 14 CSC implantés dans la ville.

## LE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL (CARSAT) D'ALSACE MOSELLE

Dans le cadre de la poursuite de la convention *Prévention de la perte d'autonomie, Territoires et Solidarité entre les âges* signée entre la CARSAT, la CAF et la FD CSC 67, un nouvel appel à expérimentation a été lancé auprès des CSC du Bas-Rhin. Au cours de l'année 2014-2015, les projets retenus par la commission d'action sociale de la CARSAT, après avis du comité technique et du comité de pilotage, ont concerné trois centres et ont été les suivants :

- le CSC du Neuhof qui a proposé un projet intitulé « Pratique de soutien et de développement de l'autonomie volontaire ». Au travers de la mise en place d'un atelier d'informatique, il s'agissait de proposer aux seniors l'apport de compétences nouvelles pour l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication (NTIC) et ainsi de renforcer la capacité d'autonomie des publics et de créer des liens entre les participants.

- Le CSC du Fossé des 13 avec son projet « Des Loisirs pour vivre en harmonie avec soi-même et les autres ». L'objectif principal poursuivi était de veiller à favoriser l'accès à la culture pour les seniors ayant des revenus modestes. Les différentes ateliers et sorties programmées visaient à développer l'engagement bénévole et citoyen des seniors du quartier. Pour ce faire, le centre s'est appuyé et a renforcé la dynamique partenariale au travers de la participation au projet des différents acteurs présents sur le territoire.
- Le CSC de Sarre Union au travers de son projet « Grandir ensemble pour développer l'enrichissement inter-générationnel » a travaillé sur la lutte contre le risque d'isolement et de solitude des aînés par la mise en place d'ateliers et d'actions visant à développer les relations entre les acteurs du territoire et les citoyens aînés et en favorisant la participation de ces citoyens aînés à la vie sociale locale.

Pour l'ensemble de ces trois projets, ce sont plus de 350 personnes, âgées de 60 à 80 ans, qui ont bénéficié d'un ou plusieurs ateliers et/ou actions proposés par les trois structures. Ces actions et activités de natures diverses (des animations thématiques à domicile ou dans le centre ; des activités d'accès aux loisirs et des rencontres festives et conviviales ; des sorties culturelles et des ateliers sportifs, culinaires, artistiques, informatiques, dansants, de rencontre...) visaient avant tout :

- au maintien et développement du lien social ;
- à la solidarité entre les générations ;
- à la lutte contre l'isolement et la précarisation des plus fragiles ;
- à la mobilité des personnes ;
- à la prévention de la santé et au bien vieillir.

Au-delà de l'impact positif de ces actions sur les publics, le développement de ces projets a permis de consolider, créer ou amorcer de nouveaux partenariats avec les professionnels de santé sur les différents territoires.

Ces projets portés en 2014-2015 ont bénéficié du soutien financier de la CARSAT à hauteur de 20 000 €, ont fait l'objet de co-financements et ont mobilisé les ressources bénévoles et salariés des CSC. Dans le cadre de sa mission d'information, d'accompagnement et de préparation des réponses à l'appel à projets, la FD CSC 67 a bénéficié pour l'année 2015 du soutien financier de la CARSAT d'Alsace Moselle.

#### Perspectives 2016

Au cours du dernier trimestre 2015, un nouvel appel à projets a été lancé et cinq projets ont été validés par la Commission d'Action Sociale de la CARSAT Alsace Moselle.

## **Le THEATRE NATIONAL DE STRASBOURG (TNS)**

Le partenariat entre le TNS et la FD CSC 67 fait suite au souhait de la nouvelle direction du théâtre de travailler sur trois orientations principales :

- l'ouverture de ses portes un public plus large (âges, catégories socio-professionnelles...) ;
- travailler sur l'appropriation de cet espace par ces publics ;
- accompagner les professionnels et les bénévoles dans les actions de sensibilisation et d'incitation auprès de leur public : jeunes et adultes.

Au cours de l'année 2015, les différentes rencontres entre la représentante du TNS et la FD CSC 67 ont permis, notamment, d'élaborer une formation-action orientée sur la découverte et l'expérimentation d'ateliers de pratique théâtrale, d'une part, et d'écriture, d'autre part. Ces actions ont conduit les participants à découvrir des techniques d'animation qu'ils auront l'occasion de mobiliser avec leurs publics. Au cours de l'année 2015, ces sont 20 salariés de neuf CSC qui ont participé aux quatre temps de la formation qui se sont déroulés entre septembre et décembre 2015.

Au-delà de la formation et pour la compléter, le TNS propose des ateliers sur site, la visite du TNS par des groupes pour désacraliser le lieu, ou encore des rencontres avec les artistes associés et les acteurs des pièces.

### Perspectives 2016

Poursuite et finalisation du cycle d'initiation à la pratique théâtrale et ateliers d'écriture à destination des acteurs des CSC (phase de bilan et point sur les projets dans les CSC).

Mise en place d'un cycle de perfectionnement permettant l'accompagnement et l'implication des publics des CSC par les professionnels et les bénévoles formés.

## LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

La dimension de travail partenarial est essentielle sur les territoires. La FD CSC 67 développe les prises de contact avec le secteur associatif porteur des mêmes valeurs et ambitions qui sont les siennes :

- le respect de la dignité,
- la solidarité,
- la démocratie.

### La Commission Permanente des Coordinations Associatives Alsace Soutien aux Associations de la Région Alsace (CPCA Alsace SARA)

Depuis deux ans, la FD CSC 67 est représentée au sein du Conseil d'Administration de la CPCA Alsace SARA, dans le collège intitulé 'Soutien technique aux associations'. Ces temps de travail ont été l'occasion de revenir sur :

- la Grande Région Est et les compétences associées ;
- les projets de formation pour l'année scolaire 2015-2016 ;
- la définition des axes prioritaires du projet de l'association ;
- le lien avec le mouvement associatif et ses impacts au niveau local ;
- les outils de communication et la mise en place du nouveau site.

La FD CSC 67 a également participé à la journée régionale sur le bénévolat qui s'est tenue le 7 novembre 2015. Ce rendez-vous annuel, porté conjointement par la Région et la CPCA Alsace SARA, et intitulé « Quels enjeux pour les associations aujourd'hui ? » a permis aux 149 participants d'échanger sur :

- le partenariat entre associations et collectivités ;
- les impacts de la réforme territoriale pour le secteur associatif ;
- la ré-interrogation des modes de gouvernance associative ;
- les pistes possibles face aux changements sociétaux.

### Perspectives 2016

Poursuivre la participation de la FD CSC 67 au Conseil d'Administration de la CPCA Alsace SARA et l'implication dans les groupes de travail relatifs à la gouvernance et aux outils techniques.

### La Maison Des Associations (MDAS)

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 a participé aux différents temps organisés par la maison des associations ; ils ont porté sur :

- la réflexion relative à la mise en place d'un projet d'accompagnement des associations de bénévoles implantées sur les territoires Politique de la Ville. L'objectif était de créer une plate-forme d'acteurs accompagnateurs des projets associatifs et des projets d'habitants sur les territoires concernés ;
- la participation au comité d'experts concernant l'appel à projets *Vivre ensemble en partageant nos différences*. La MDAS, partenaire de cet appel à projets, a constitué ce comité d'experts qui avait pour rôle de repérer sur le territoire des projets inter-acteurs qui correspondaient aux critères de sélection de l'appel à projets et participait à la pré-sélection locale des projets à présenter au niveau national ;
- le bilan de la rentrée des associations édition 2015.

### Perspectives 2016

Poursuivre et développer les formes de partenariats et de projets avec la MDAS.

## Le Réseau Express Jeunes (REJ)

Au cours de l'année 2015, nous avons continué notre partenariat avec le REJ autour de trois axes principaux :

- la participation à la réflexion dans le cadre de la mise en place d'un projet de plate-forme des projets de mobilité transfrontalière 2015-2018. Cette dernière s'est fixée 3 objectifs principaux :
  - agir contre l'exclusion sociale des jeunes des quartiers et zones défavorisés en leur donnant accès à la mobilité européenne et internationale, en leur offrant la possibilité de développer des compétences grâce à la mobilité transfrontalière, européenne et internationale et ainsi, en leur facilitant l'accès à un emploi ou une formation ;
  - multiplier les opportunités d'information des jeunes, des encadrants professionnels et bénévoles, des décideurs et élus pour favoriser et accroître la mobilité européenne et internationale des jeunes, sous différentes formes (échanges transfrontaliers, européens et internationaux, service volontaire européen, chantiers de jeunes ...) ;
  - assurer et optimiser un accompagnement de qualité et de proximité pour les jeunes et les structures.
- la construction d'une formation intitulée *Vivre Ensemble dans le respect des valeurs de la République* à destination des professionnels et bénévoles jeunesse et enfance des CSC. Cette formation entendait répondre aux besoins exprimés par les acteurs, notamment en termes d'accompagnement et de mise à disposition d'outils permettant d'approfondir les questions liées à la lutte contre les discriminations, à la citoyenneté, ou encore aux démarches inter-culturelles et transculturelles.

### Perspectives 2016

Inaugurée en 2015, la formation *Vivre Ensemble dans le respect des valeurs de la République* se terminera en 2016. D'autres actions de formation similaires sont actuellement en cours d'élaboration.

La poursuite de l'information des acteurs du réseau sur les questions relatives à la mobilité européenne reste un axe fort de notre partenariat. Dans ce cadre, un projet de forum ouvert à destination des jeunes sera travaillé au cours de l'année.

## L'Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (ARIENA)

L'année 2015 est la seconde année de lancement de l'appel à projets *Quartier Libre pour la Nature* ; il est porté par la DREAL et l'ARIENA. En novembre de l'année 2015, l'ARIENA a proposé une journée régionale de rencontre aux porteurs des projets. Ce temps a été l'occasion de présenter les différents projets soutenus par la DREAL, d'en faire un bilan et de programmer un nouveau temps de travail entre les professionnels des structures d'éducation à l'environnement et ceux des CSC.

### Perspectives 2016

Organiser une journée de travail conjoint pour permettre aux acteurs de développer les dynamiques partenariales en cours ou en créer d'autres.

Poursuivre le travail d'information auprès des CSC présents sur les territoires QPV pour permettre la mise en place de projets nouveaux.

Transmettre les renseignements relatifs à l'appel à projets porté en direct par l'ARIENA pour les CSC hors territoires QPV.

## La Fédération Départementale des Maisons de la Jeunes et de la Culture (FDMJC)

Au cours de l'année 2015, le partenariat entre la FD CSC 67 et la FD MJC a porté sur deux projets principaux :

- la poursuite du travail partenarial dans le cadre de l'accompagnement des EVS du département et la préparation d'une journée départementale,
- la préparation et la participation à la convention nationale des MJC qui s'est tenue à Strasbourg du 22 au 24 octobre 2016. Les CSC 67 locaux se sont impliqués dans cet événement à plusieurs niveaux :
  - en mobilisant leurs jeunes ;
  - en proposant ou en accueillant des scènes ouvertes dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques amateurs qui se sont notamment déroulés dans quatre centres : Elsau, Hautepierre, Fossé des 13 et ARES ;
  - en mettant en place de soixante ateliers auxquels les jeunes des CSC ont pu participer ou qu'ils ont animé. Ces ateliers ont porté sur diverses thématiques relatives aux discriminations, au rapport au politique, à l'égalité des

genres, aux questions liées à l'environnement... Certains de ces ateliers se sont déroulés au sein des CSC (Haute-pierre, Fossé des 13, ARES, Elsau, Antenne du Landberg, Meinau, Cronembourg et Lingolsheim) et huit d'entre eux ont été animés par les CSC.

### Perspectives 2016

À partir de cette première expérience partagée entre les acteurs des MJC et ceux des CSC, un travail partenarial inter-acteurs sur les questions liées à la jeunesse pourrait faire l'objet d'une réflexion et de temps de travail partagés. D'ores et déjà une expérimentation entre les CSC de Lingolsheim, de la Montagne Verte et la MJC d'Ostwald s'est traduite par la mise en place de projets conjoints entre les associations en présence et pourra faire l'objet d'une expérimentation pour les acteurs des autres territoires.

## **L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)**

L'année 2015 a été l'occasion de concrétiser les actions de formation qui avaient été envisagées en 2014. Ainsi, entre mai et novembre 2015, ce sont 12 animateurs jeunesse, issus de 6 centres différents, qui ont eu l'occasion de participer à la formation intitulée « Questions et enjeux liés aux processus identitaires des publics jeunes dans les centres socio-culturels ». Cette formation-action s'est fixée trois objectifs principaux :

- l'apport et la construction d'éléments de réponse et de pistes de travail face aux difficultés et questions relatives aux processus et enjeux identitaires des publics jeunes ;
- la construction, la discussion et la problématisation autour de la dimension identitaire, culturelle, religieuse et communautaire ;
- l'étude du rapport à l'information, notamment dans le cadre de l'usage des nouvelles technologies par les jeunes : droits, libertés, devoirs.

Cette formation-action s'est déroulée sur quatre demi-journées. Pour chacune des thématiques traitées, les formatrices ont veillé à ce que les acteurs puissent travailler sur des repères réflexifs permettant d'interroger, d'adapter et de renouveler leurs pratiques professionnelles. Chaque temps était alimenté par une étude et une analyse des situations rencontrées par les professionnels pour permettre de développer la réflexion sur les réponses éducatives et sociales apportées dans le cadre de leur intervention, dans le respect des potentialités des jeunes.

### Perspectives 2016

La réflexion sur la question de la laïcité sera abordée au cours de l'année 2016 et proposer en trois temps aux acteurs du réseau :

- une formation-action pour les administrateurs de la FD CSC 67 ayant pour objectif premier de réinterroger les pratiques en cours dans les centres et de produire un document à destination des acteurs du réseau ;
- une formation à l'ensemble des salariés et bénévoles sur les questions relatives à la laïcité ;
- la poursuite du travail engagé dans le cadre du troisième rapport biennal.

## **L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)**

Dans le cadre de la démarche initiée en 2014, la FD CSC 67 est membre associé de l'UDAF 67. L'année 2015 ne nous a pas permis de mettre en œuvre de façon concrète les orientations définies conjointement. Les différentes réunions de travail ont essentiellement porté sur :

- l'accompagnement des EVS qui sont en proximité géographique avec un CSC ;
- la participation aux réflexions dans le cadre de la mise en place de la plate-forme du réseau des parents portés par l'UDAF 67 ;
- l'intervention de l'UDAF 67 dans le cadre des réunions des référents familles pour présenter les différents dispositifs portés par l'association.

### Perspectives 2016

Préparer une journée conjointe entre les acteurs des CSC et les représentants des associations familiales affiliées à l'UDAF pour permettre aux acteurs de mieux se connaître et d'échanger sur une thématique commune.

Renforcer l'animation territoriale entre les EVS accompagnés par l'UDAF 67 et les CSC.

## La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)

La FD CSC 67 poursuit son partenariat avec la CRESS dans le cadre des initiatives d'habitants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### Perspectives 2016

Travail d'essaiage de l'expérimentation portée par le Conseil de l'ESS de la Ville et de l'Eurométropole et la CRESS auprès d'autres CSC du Bas-Rhin.

Participation à certains temps de travail proposés par la CRESS.

## Alsace Active

Amorcé en 2013, l'accompagnement auprès d'Alsace Active, dans le cadre du DLA, sollicité par la FD CSC 67 est effectif et poursuit un objectif double :

- faciliter la mobilisation des acteurs et la mise en synergie des financements et autres ressources externes au profit de la consolidation des structures développant des activités d'utilité sociale, créatrices d'emploi ;
- diagnostiquer la capacité de consolidation économique des structures et les aider à renforcer leurs compétences, pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et de renforcer leur fonction d'employeur, dans le respect de leur projet.

C'est dans ce second cadre que s'inscrit la demande de la FD CSC 67 pour laquelle le cahier des charges de la mission porte sur :

- la gouvernance, son organisation et son animation, au sein de la FD CSC 67 et dans les CSC : comment accompagner la prise collégiale de décisions et le positionnement des administrateurs à se sentir légitime dans l'exercice de leur mandat, dans les représentations pour lesquels ils sont désignés et lors des négociations qu'ils doivent mener ?
- le travail collaboratif : comment construire ensemble, dans l'intérêt général et le respect des spécificités de chacun ?

Au cours de l'année 2015, les membres du Bureau ont rencontré le chargé de mission d'Alsace Active pour échanger sur les attentes et l'analyse faite par les administrateurs quant aux besoins actuels pour permettre à la FD CSC 67 de franchir une étape supplémentaire pour assurer sa consolidation. Les échanges ont porté sur les questionnements relatifs à :

- la place des habitants dans l'élaboration du projet ;
- la gouvernance dans le cadre du pilotage du projet et la garantie de son fonctionnement démocratique ;
- l'implication des acteurs dans la gouvernance et le projet : habitants, salariés, bénévoles ;
- le mode d'organisation et de travail des instances rendant effectives les valeurs des projets CSC.

### Perspectives 2016

Réalisation du DLA au cours de l'année 2016.

Participation au groupe technique du DLA pour apporter l'expertise de la FD CSC 67, notamment lors de l'étude de demandes provenant de CSC.

## Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)

Au cours de l'année 2015, la directrice est venue présenter le CIDFF aux référents familles en rappelant les quatre secteurs d'intervention de l'association susceptibles d'intéresser leurs publics :

- *l'accès aux droits* : consultations juridiques gratuites et confidentielles ; formation aux droits de la famille, à l'autorité et au droit parental ; formation sur les violences faites aux femmes ; services à destination des enfants témoins de violences ; actions à destination des orphelins ;
- *l'insertion dans l'emploi* par l'accompagnement des femmes à l'accès à l'emploi, par des ateliers parentalité et emploi et par l'accompagnement emploi réalisé par un conseiller... ;

- la *vie familiale et la parentalité* : intervention d'une médiatrice familiale ; réponses aux sollicitations d'intervention sur cette thématique ;
- l'*éducation et l'égalité* : interventions en milieu scolaire sur les questions relatives aux relations garçons/filles ; des actions spécifiques sur les métiers ; des formations sur la question de l'égalité des genres.

## Le Centre de Ressources et d'Appui Pédagogique et Technique/Centre d'Appui et de Ressources Régional de Lutte contre l'Illettrisme (CRAPT CARRLI)

Le CRAPT CARRLI est intervenu auprès des référents Français Langue d'Intégration/Français Langue Étrangère (FLI/FLE) de la FD CSC 67 pour présenter la structure et préciser son rôle en tant que centre de ressources et le relais des politiques publiques auprès des acteurs de terrain sur les questions liées à :

- l'insertion professionnelle : programmes de professionnalisation et temps d'échanges à destination des acteurs des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et du monde de l'entreprise ;
- l'insertion linguistique et culturelle : programmes de professionnalisation ; dispositif 'Plaisir d'écrire' ; lutte contre l'illettrisme ; animation et ingénierie de formation à destination des acteurs.

### Perspectives 2016

Finaliser l'outil de positionnement pour permettre aux acteurs des CSC de le tester auprès de leur public.

Mettre en place des temps de travail conjoints et utiliser les ressources et outils proposés par le CRAPT CARRLI.

## Le Centre d'Initiation Nature et Environnement – CINE Bussière

Au cours de l'année 2015, la FD CSC 67 a accompagné les réflexions portées par le CINE Bussière et les trois CSC des territoires de l'Elsau, de la Montagne Verte et de Koenigshoffen, relatives à une proposition de projet nature – environnement – patrimoine – culture pour la Tour du Schloessel au sein du Parc Naturel Ill-Bruche.

Ce pré-projet, transmis à l' élu de référence, visait à optimiser les potentialités que représentait ce lieu, en l'investissant le plus largement possible pour en faire un espace dynamique et vivant utilisé par les enfants, les jeunes et les familles. Les quatre structures proposaient d'en faire :

- un point d'ancrage du réseau strasbourgeois d'animation environnementale en complémentarité avec les actions et projets à l'œuvre sur le territoire ;
- un lieu d'innovation et de création de nouveaux projets, de rencontre des habitants des différents quartiers sur les thématiques nature, environnement, histoire, et patrimoine ;
- un lieu fédérateur d'initiatives à l'ouest de Strasbourg, permettant le développement de partenariats étendus avec une diversité d'acteurs et de citoyens ;
- un territoire de médiation entre les acteurs et les habitants, qui favorise la mixité et les mobilités des publics à travers les différents lieux du PNU.

### Perspective 2016

Le pré-projet sera transmis aux services techniques de la ville de Strasbourg afin d'organiser un temps de travail conjoint pour réinterroger la pertinence de cette proposition, d'en définir ensemble la faisabilité et en déterminer les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour le mener à bien.

## Et bien d'autres encore à développer...

De par leurs pratiques globales et généralistes, les CSC sont amenés à développer des projets sur des thématiques multiples et diverses. C'est pourquoi, la FD CSC 67 poursuivra son travail de développement de partenariats avec des associations départementales et continuera à renforcer ceux déjà existants. Des contacts ont déjà été pris et nécessitent une évolution, notamment avec la Maison des Adolescents à Strasbourg, l'Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (l'URIOPSS) ou encore L'Accorderie...

## **TROISIEME PARTIE**



## **L'ANIMATION FEDERALE**

## LES 40 ANS DE LA FD CSC 67

L'année 2015 a été marquée par les 40 ans de la FD CSC 67. À cette occasion, deux temps forts ont jalonné l'année.

**1. La participation aux Familiades**, évènement porté par le CSC du Neudorf en lien avec le CSC d'Obernai. Cette année, la thématique du jeu a été le fil conducteur de la journée dont la préparation et l'animation ont mobilisé 17 CSC. Au cours de cette journée, qui s'est déroulée au centre Marcel Marceau, les équipes ont été constituées par tirage au sort et ce sont 224 participants (78 adultes et 146 enfants) qui ont pu participer aux dix activités proposées. Dans une atmosphère détendue et apaisante, les enfants et les parents ont eu l'occasion de partager le gâteau d'anniversaire des 40 ans de la FD CSC 67.

**2. La réalisation du film des CSC**, dont l'objectif premier était de parvenir à communiquer différemment. Les CSC souffrent de leur manque de notoriété, et c'est pourquoi, il a été décidé de produire un film comme outil de communication à sa destination et à celle de nos partenaires institutionnels et associatifs. Notre objectif était, au travers de cet outil, de rendre visible le savoir-faire et la richesse des activités des CSC, de donner à voir ce qu'offre et permet un CSC sur son territoire, d'en valoriser sa démarche généraliste et la dynamique collective qu'elle permet dans l'intérêt du plus grand nombre. Pour mener à bien cette action, la FD CSC 67 a fait appel à Vincent Froëhly, réalisateur, et à son équipe. Les CSC ont contribué à la production des images et à la réussite du projet en accueillant les équipes de tournage lors des différents temps forts et activités proposées dans leur établissement.

Pour en faciliter la diffusion, Le film a été produit en deux formats :

- une version courte qui peut être installée sur les réseaux sociaux ;
- une version de 7 min qui peut être utilisée lors des AG et des rencontres avec des partenaires.

À nous à présent de faire vivre ce film en l'utilisant à chaque occasion.

## LE PROJET FEDERAL 2014-2017

Les ambitions du projet fédéral 2014-2017 se définissent ainsi : « *à partir de nos références collectives partagées, mettre en valeur nos forces et nos spécificités, renforcer l'envie d'agir ensemble pour être en mesure d'anticiper les évolutions sociétales et garantir ainsi la réussite de nos projets, au profit des habitants de nos territoires* ».

Pour rendre effectives ces ambitions, la FD CSC 67 a élaboré des plans d'actions annualisés qui concourent à la concrétisation de nos missions :

- la représentation auprès des partenaires institutionnels et associatifs (cf. partie précédente) ;
- l'animation et l'accompagnement des adhérents ;
- la mise en place de temps de travail partagés.

## LES REUNIONS SALARIES/BENEVOLES ET PAR CATEGORIES DE SALARIES

Pour animer la dynamique du réseau, les bénévoles et salariés sont invités à participer à des réunions de travail pour :

- construire et définir nos positions et décisions ;
- permettre le partage et l'échange d'expériences ;
- diffuser les informations et recueillir les besoins ;
- développer et initier de nouveaux projets et partenariats ;
- produire et promouvoir de nouveaux outils.

## Les réunions des Présidents et des Directeurs

Au moment de la rentrée 2015, les présidents et directeurs des CSC, ainsi que les administrateurs de la FD CSC 67 ont participé à un temps de travail commun sur la question de l'économie au service des projets des CSC. Face aux contraintes budgétaires grandissantes, à la raréfaction des subventions et à la réforme des collectivités territoriales, une quarantaine de participants se sont réinterrogés sur les enjeux et les perspectives qui préoccupent les CSC.

Les présidents et directeurs ont retenu quatre enjeux majeurs sur lesquels le travail doit porter :

- la « survie » du projet centre social : histoire, valeurs, proximité, sens et missions... ;
- la ré-interrogation relative à nos rôles et notre place dans la société civile ;
- les modèles économiques : quelles organisations et quels moyens actuels et quelles pistes d'évolutions possibles ou souhaitables ?
- le travail collaboratif et la consolidation d'une fédération « forte ».

Pour chacun de ces axes, des objectifs prioritaires et des modes d'actions ont été proposés.

### Perspectives 2016

Poursuivre le travail initié en 2015 en permettant aux directeurs et présidents de se rencontrer plus régulièrement autour des questions liées à la gouvernance associative, aux délégations et procédures ou encore aux responsabilités.

## Les réunions des directeurs

Au cours de l'année 2015, entre 12 et 18 directeurs des centres ont participé aux six rencontres organisées par la FD CSC 67. Ces temps de travail ont porté sur les sujets cités ci-dessous :

- les actions menées dans les CSC suite aux attentats de début d'année ;
- l'organisation des 40 ans de la FD CSC 67 (le film et les Familiades) ;
- l'organisation du 5<sup>ème</sup> rassemblement de jeunes et l'implication des centres dans le cadre de la convention nationale des MJC ;
- les documents CLAS et le dispositif d'aide aux VACances aux Familles (VACAF) produits par les référents familles et la suite à donner ;
- le retour sur les groupes de travail du SDAP ;
- le schéma AVS de la CAF et les projets de territoires ;
- la proposition d'un accompagnement collectif dans le cadre du second agrément ;
- la mise en place du 3<sup>ème</sup> rapport biennal portant sur la valorisation des ressources sur les territoires ;
- les évolutions du dispositif service civique ;
- les évolutions législatives : 24 heures et complémentaire santé obligatoire, la FPC... ;
- les nouveaux partenariats et propositions de formation en cours ;
- l'organisation des temps de travail proposés par la FD CSC 67 et des échanges sur les projets de formations et de journées d'étude (participation des habitants) ;
- la mise en place de l'observatoire SENACS ;
- le pacte de soutien Ville de Strasbourg, CAF, CSC, FD CSC 67 ;
- les différents projets développés dans le cadre de nos partenariats...

Ces temps d'échanges ont été l'occasion de faire intervenir des partenaires externes sur certains des points traités au cours de ces rencontres.

Au-delà de ces temps collectifs, des directeurs de CSC se sont engagés dans les groupes de travail complémentaires qui ont été animés par la FD CSC 67 : groupe de réflexions ALSH été, groupe sur la méthodologie du contrat de projet, groupe des 40 ans.

## Les réunions des responsables et animateurs enfants

Les animateurs enfants se sont réunis trois fois au cours de l'année 2015, et ce sont entre six et huit centres qui ont été représentés au cours de ces temps de travail. Ces rencontres ont porté sur :

- la place des parents dans le dispositif du CLAS : échanges sur les actions et outils mobilisés pour inciter la participation des parents ;
- la présentation du SDAP ;
- la mise en place d'une formation sur le logiciel de suivi des adhérents ;
- des temps d'échanges sur l'organisation de l'animation de rue dans les CSC, l'aménagement des rythmes éducatifs, les projets portés par les structures pendant les périodes de vacances scolaires, ou encore l'appel à projet de la CAF relatif au soutien exceptionnel aux dépenses d'équipement ou d'aménagement facilitant l'accueil des enfants ou des parents en situation de handicap ;
- la préparation de la rencontre avec les services de la DDCS ;
- les formations proposées par la FD CSC 67 : décentralisation locale d'une journée de formation nationale sur la laïcité et le 'vivre ensemble' dans le respect des valeurs de la République ;
- la définition des axes de travail pour les rencontres suivantes.

### Les réunions des responsables et animateurs jeunesse

Au cours de l'année 2015, nous avons réenclenché la dynamique d'animation auprès des responsables et animateurs jeunesse des CSC. Ainsi, au cours de l'année, ce sont entre 18 et 22 responsables et animateurs jeunesse, issus de 12 à 14 centres, qui ont participé à ces réunions de travail.

En plus de la possibilité d'assister aux formations proposées et de participer au 5<sup>ème</sup> rassemblement de jeunes, les professionnels ont répondu présents aux quatre temps collectifs proposés par la FD CSC 67. Ces réunions de travail ont été l'occasion d'aborder les points suivants :

- une présentation, des échanges et des réflexions sur l'organisation du 5<sup>ème</sup> rassemblement des jeunes de la FCSF et la participation à la convention de la fédération nationale des MJC ;
- les échanges entre professionnels sur les activités et les projets portés par les centres, et les possibilités de mise en place de projets partagés ;
- l'intervention d'une journaliste sur les questions relatives à l'utilisation des médias et sur les perspectives de projets à destination des jeunes au travers de l'intervention de journalistes et/ou d'universitaires ;
- une information sur les projets européens, transfrontaliers et internationaux ;
- la présentation des formations et le bilan sur les actions précédentes.

### Les réunions des référents familles

Au cours de l'année 2015, les référents famille de l'ensemble des CSC du Bas-Rhin se sont rencontrés à sept reprises pour travailler sur :

- l'accompagnement des familles et les actions de parentalité : la place du référent famille ;
- le SDAP et la place du projet d'action 'collectif familles' dans le contrat de projet ;
- la présentation et les échanges sur le CIDFF ;
- l'intervention du représentant de l'UDAF 67 sur le SDAP et la plate-forme de surendettement ;
- les échanges relatifs à l'actualité du secteur et aux projets portés par les CSC ;
- la préparation et le bilan des Familiades, édition 2015.

### Les réunions des coordinateurs Français Langue d'Intégration / Français Langue Etrangère (FLI/FLE)

L'année 2015 a été l'occasion de démarrer les rencontres des professionnels référents FLI/FLE. Après avoir fait un état des lieux sur les ateliers sociolinguistiques dans les CSC, le groupe composé de huit personnes en moyenne, issues de six centres, s'est réuni trois fois et est revenu sur :

- les modes d'organisation et de fonctionnement de chaque groupe, ainsi que les difficultés rencontrées ;
- la mise en place d'un temps de travail conjoint avec le CRAPT CARRLI sur l'outil de positionnement des publics ;
- les échanges autour des outils créés dans les centres.

## Perspectives 2016

Pour l'année 2016, nous souhaitons :

- maintenir l'animation régulière des groupes par catégorie d'acteurs pour s'assurer d'une cohérence entre, d'une part, les préoccupations des acteurs et, d'autre part, les orientations et pistes validées par le Conseil d'Administration de la FD CSC 67. L'objectif est avant tout de parvenir à construire une co-animation portée par les acteurs des centres ;
- être en mesure de répondre aux nouvelles demandes émergentes au sein du réseau : réunions des coordinateurs globaux et des agents comptables ;
- être en capacité de proposer :
  - o au moins deux réunions par an des directeurs et présidents,
  - o au moins trois temps de travail conjoint entre bénévoles et salariés sur une thématique partagée.

Pour information, l'ensemble des réunions et des formations ont fait l'objet de comptes rendus disponibles sur l'intranet du site fédéral ou sur demande auprès de la FD CSC 67.

## Liste des sigles utilisés dans le rapport

ALSH	Accueil de Loisir Sans Hébergement
APV	Aides aux Projets Vacances
ARIENA	Association Régionale d'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace
ASC	Agence du Service Civique
ASL	Atelier Socio-Linguistique
ASP	Agence de Services et de Paiement
AVS	Animation de la Vie Sociale
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CARSAT Alsace Moselle	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail d'Alsace Moselle
CIDFF	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CEL	Contrats Éducatifs Locaux
CET	Compte Épargne-Temps
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
CPNEF	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation
CPCA SARA Alsace Mouvement Associatif	Commission Permanente des Coordinations Associatives – Soutien aux Associations de la Région Alsace
CRAPT/CARRLI	Centre de Ressources et d'Appui Pédagogique et Technique/Centre d'Appui et de Ressources Régional de lutte contre l'Illettrisme
CRESS	Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
CSC	Centre social et Socio-Culturel
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
ESS	Économie Sociale et Solidaire
EVS	Espace de Vie Sociale
FD CSC 67	Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas Rhin
FD MJC	Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture
FCSF	Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France
FLE / FLI	Français Langue Étrangère / Français Langue d'Intégration
FONJEP	Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
FO.S.FOR.A	Fonds spécifique pour la FORMation des Acteurs
ICH	Initiatives Collectives d'Habitants
MDAS	Maison Des Associations
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication
ORIV	Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
PFF	Plate-Forme de Formation
PSC1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
QPV	Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville
REJ	Réseau Express Jeunes
SDAP	Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents
SDAVS	Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale
SENACS	Système d'Echanges National des Centres Sociaux
SIAE	Structures d'Insertion par l'Activité Economique
SNAECSO	Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial
TNS	Théâtre National de Strasbourg
UD CSC 68	Union Départementale des Centres Socio-Culturels du Haut-Rhin
UDAF 67	Union Départementale des Associations Familiales
URIOPSS Alsace	Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux
VACAF	VACances aux Familles
VVV	Vie Ville Vacances

# Nos partenaires

